

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ MOHAMED KHEIDER- BISKRA



**FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES**

FILIÈRE FRANÇAIS

Systeme L.M.D

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER

OPTION : DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

**LE MANUEL SCOLAIRE DE FRANÇAIS DE LA 5^{ème} ANNÉE
PRIMAIRE.**

**Tentative de réflexion sur la conception des
contenus.**

Encadré par :

Mr. GUERID Khaled

Présenté par :

AMRAOUI Kamel

PROMOTION : JUIN 2013

DÉDICACES

DÉDICACES

A la mémoire de mon père ! Qui, sans sacrifices, je ne pourrai être ce que je suis ; à celui dont le souvenir restera à jamais gravé dans mon cœur et mon esprit...celui que l'on n'oubliera jamais... (Que Dieu Le Tout Puissant le pardonne et l'accepte dans son vaste paradis, AMEN) ; à ma très chère mère, à qui je souhaite une longue vie pleine de bonheur et de santé (Que Dieu nous la garde et nous la protège), à ma très sincère femme et à mes chers enfants ; à mes chers frères et à mes chères sœurs et leurs familles.

Je dédie également ce travail à tous mes amis, de loin ou de près, dont la modestie ne peut et ne doit être niée !

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS.

Je tiens à remercier vivement mon directeur de recherche Mr. GUERID Khaled pour sa disponibilité, ses orientations et sa rigueur méthodologique qui m'ont été très utiles au cours de l'élaboration de ce travail.

A messieurs les membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

J'adresse également mes sincères remerciements à tout le corps professoral du département de français-Faculté des Lettres et des Langues pour leur compétence et leur patience, ainsi leur trace inoubliable dans ma formation.

Je suis extrêmement redevable à Mr. CHALA Abdoulwahed, vice président chargé de la pédagogie. De plus, je remercie chaleureusement ma famille pour son soutien permanent.

Et ne pas oublier, mes chers collègues, les amis(es) de tous les jours.

- A ma promotion de 2011/2012.

- A ma promotion présente de 2012/2013.

- A tous les étudiants algériens.

- A tout les étudiants étrangers de l'université Claude Bernard - LYON-FRANCE.

Veillez agréer messieurs mes remerciements et ma sincère gratitude.

CORDIALEMENT.

Tables des matières

Dédicaces	
Remerciements	
Introduction générale	10
Chapitre 1 : Le FLE au cycle primaire	15
1- L'évolution	18
1-1. L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie	19
1-2. Le rôle de l'enseignant et de l'apprenant	21
2- Les buts et objectifs de l'enseignement du français au cycle primaire	22
3- Les choix méthodologiques pour le cycle primaire	23
3-1. Approches par les compétences	23
3-2. Démarche pédagogique	24
3-2-1. Principes théoriques	25
3-2-2. Principes méthodologiques	25
3-3. Implications didactiques par la 5^{ème} AP	27
4- Objectifs de l'enseignement du français en 5 ^{ème} AP ...	28
4-1. Compétences transversales	29
4-2. Profils d'entrée et de sortie	30
4-2-1. Profil d'entrée	31
4-2-2. Profil de sortie	32
5- Contenus.....	33
5-1. Actes de paroles et conduites langagières	34
5-2. Apprentissages linguistiques	35
6- Évaluation certificative des compétences de fin d'année.....	35
6-1. A l'oral	36

6-2. A l'écrit.....	37
7- Survol des deux types d'enseignement	37
7-1. L'enseignement fondamental	37
7-2. L'enseignement actuel	39
Chapitre 2 : Le manuel scolaire : un support en devenir	43
1- Éléments de définitions	44
2- Quelle interprétation du manuel scolaire	47
3- Le manuel scolaire : un auxiliaire pédagogique	50
4- Le manuel scolaire : une communication partenariale	53
5- Le guide du maître	62
6- Le livre de l'élève	72
Chapitre 3 : Description des contenus du manuel scolaire	79
1- Architecture du manuel scolaire	81
2- Architecture du projet	84
3- Architecture de la séquence	93
4- La typologie : une lecture potentielle du manuel	97
4-1 Typologie des textes	99
4-2 Typologie des images	103
4-3 Typologie des activités	106
Conclusion générale	113
Bibliographie	119
Ouvrages pédagogiques	119
Manuels scolaires	120
Revue	121
Articles- Sites électroniques	121.122

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« On ne peut enseigner à autrui. On ne peut que l'aider à découvrir lui-même. »⁽¹⁾

(...) Vous parvenez peu à peu à faire abandonner par les intéressés les deux sortes de mauvais livres dont il faut que nos écoles se défassent : d'une part le livre vieilli, hérissé d'abstractions et de termes techniques, celui qui faisait de la grammaire un formulaire inextricable, de la géographie une nomenclature, de l'histoire un résumé sans vie et sans patriotisme, de la lecture même, de cette lecture courante qui devrait être l'âme de la classe, un insipide exercice mécanique ; et d'autre part, le livre trop commode, où Le maître trouve sa leçon toute faite, questions et réponses, devoirs et exercices, le livre qui dispense le maître d'expliquer et l'élève de comprendre, en substituant à l'imprévu de la classe parlée et vivante les recettes de l'enseignement systématique.»⁽²⁾

L'enseignement/apprentissage des langues étrangères constitue aujourd'hui un champ prioritaire dans tous les systèmes éducatifs, personne ne peut nier son influence dans tous les domaines, socio-économique, culturelle...et même politique. Il est en perpétuelle évolution.

En Algérie, le cas n'est pas à l'écart ; l'enseignement au cycle primaire, précisément, celui de la langue française, a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours ; relativement, celles-ci ont touché, plus particulièrement les manuels scolaires dans le fond et dans la forme.

Notre attention est portée sur cet acteur, le manuel scolaire, qui est un personnage familier dans un vaste théâtre, dont la scène, est la vie scolaire.

¹ Cit, Galilée, citée dans, L'approche par compétences dans l'école algérienne, p. 5. Ouvrage de, XAVIER Roegiers, Directeur du BIEF, présenté par, BENBOUZID Boubakeur, Ministre de l'Éducation Nationale, UNESCO-ONPS, 2005.

² FERRY Jules, circulaire aux recteurs - 7 octobre 1879, La documentation Française : Le Manuel scolaire, juin,

Enseignants et apprenants ont fréquenté de divers manuels scolaires de français, à savoir qu'au niveau de la didactique, le triangle demeure le même : enseignant, apprenant et un savoir à transmettre, mais, ce qui est mis dans le cadre de changement dans un premier temps, est le manuel scolaire lui-même, sa conception, son contenu, sa conformité, dans un deuxième temps, le positionnement, le rôle, le degré de présence de chacun des acteurs de l'éducation, enfin, les orientations politiques et les intentions socioculturelles.

De ce fait, l'enseignant se trouve dans l'obligation majeure d'être au courant de tout ce qui se passe autour de lui, dans la priorité suprême, les manuels scolaires, pour qu'il puisse garantir sa tâche et la mener à la réussite, on est face à ce qu'on appelle : l'industrie des générations ! *« Tout enseignement " de qualité" devrait nécessairement commencer par la base là où on est censé former les citoyens de demain. Nous avons aussi voulu pénétrer le monde des enfants, un monde de rêves, d'images, de couleurs et d'innocence pour les encadrer et les accompagner dans leur cheminement en leur proposant un enseignement plus souple et moins lassant ; convaincus que l'échec scolaire n'a jamais été une fatalité. »* (¹)

Or, suite à un constat observable et concret, nous avons constaté que les étudiants de master-spécialité : français, et qui seraient de futurs enseignants ignorent les manuels scolaires de la langue française du cycle primaire d'une façon générale : le contenu ou le programme à enseigner, les approches, les objectifs à atteindre, comment enseigner, les démarches..., ensemble des conditions qui facilitent la tâche de l'enseignant.

Nous avons noté, la rupture totale entre le tutorat de l'éducation et l'université, et la fermeture des instituts de formation des enseignants depuis

¹ BENDIHA Djamel, L'UTILISATION DE LA BANDE DESSINÉE COMME SUPPORT DIDACTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE, MÉMOIRE DE MAGISTÈRE EN LETTRES FRANÇAISES, Université El-Hadj Lakhdar, BATNA, p.1, Promotion 2005.

plusieurs années, ainsi, les étudiants insistent souvent sur les stages pratiques dans les établissements scolaires.

Ces déficiences sont ressenties avec une réelle acuité, traduisant notre vif intérêt de mener ce choix visant une étude sur le manuel scolaire de la 5^{ème} AP.

Notre propre motivation repose sur l'expérience dans le champ de l'enseignement et le vécu comme un témoin réel,

Nous pouvons dire que le présent travail de recherche n'a pour objectif que faciliter la mission future de l'enseignement au profit de mes collègues, en analysant et en décrivant le manuel scolaire, dans un contexte scientifique délimitant les contours de la question.

Nous allons essayer de jouer le rôle de l'intermédiaire ou le nœud perdu qui, doit être pris en charge à l'avance, le fait qui permettra de préparer l'enseignant de futur, compétent et capable de mener son travail à la réussite souhaitée dans un monde qui est en mutation permanente.

Notre objectif, se résume en quelques réponses à de multiples questions :
Qu'est - ce - qu'un manuel scolaire ? Sa conception ? Son contenu ? Son architecture ? Que représente t-il pour l'enseignant ? Qu'est – ce qu'il va transmettre ? Comment ?... etc.

C'est mettre un outil à la main qui permettrait, en quelque sorte, aux étudiants de dépasser un déficit très remarquable, et qui est un entraînement sur scène, comme un enseignant stagiaire.

Le thème de notre recherche et les questionnements cités sous entendu nous guident aux problématiques suivantes :

Pourquoi les étudiants de master, spécialité français, et qui seraient de futurs enseignants craignent leur profession ? Et Comment pouvons-nous les aider dans leur mission future d'enseignement ?

La notion de Pratique, en tant qu'Enseignant Stagiaire est absente au sein de l'université, cette notion est conçue dans la plupart, dans une optique historique et linguistique loin de toute application réelle sur le terrain, le cas nous a mené à des hypothèses suivantes :

Il est possible qu'une présentation bien détaillée des manuels scolaires de français du cycle primaire puisse aider les futurs enseignants à mieux entamer leur mission d'enseignement. ET Il est probable que celle-ci pourrait diminuer leur crainte vis-à-vis leur métier futur d'enseignement.

Cette présentation pourrait d'une façon ou d'une autre jouer le rôle d'un support pédagogique qui répond au minimum à l'absence totale de stage, ils proposent aux étudiants des éléments d'analyse, de lecture, et d'application adéquate sur scène, en s'appuyant sur la rénovation et la réhabilité

Suivant une méthode analytique, notre recherche vise dans les deux premiers chapitres théoriques, les recherches qui traitent le manuel scolaire comme objet d'étude, nous tentons de valoriser la dimension pragmatique de l'œuvre scolaire. Dans le troisième chapitre, consiste à suggérer une description détaillée du manuel scolaire de la 5^{ème} AP, son contenu, son architecture et sa schématisation.

Notre mémoire a, d'une part, la secrète ambition "*composer un exposé didactique du manuel scolaire pour les étudiants en leur offrant un outil à la main, d'autres part, ils seront conscients de ce qui se passe actuellement au sein de l'école algérienne, nous visons le Projet didactique qui se diffère de l'Unité didactique ou le Dossier de langue.*" (¹)

¹ Nous référons à notre expérience d'enseignement du FLE.

CHAPITRE 1
LE FLE AU CYCLE PRIMAIRE.

L'enseignement du FLE (le français langue étrangère), n'est pas à l'écart des réformes qui ont été menées dans le système éducatif algérien, la dernière, qui a démarré en 2003, avait donné de grands espoirs aux acteurs du champ de l'éducation de par ses innovations pédagogiques et méthodologiques, celle-ci est couronnée par l'ajout d'une année en cycle moyen à partir de l'année 2003 et l'introduction de la langue française en 3ème année primaire en 2006/2007 impliquent la production de nouveaux manuels scolaires.

L'apprentissage du français au cycle primaire commence désormais à partir de la troisième année du primaire.

Depuis un certain temps, et avec les nouvelles tendances didactiques, la conception de l'apprenant et de l'enseignant ont beaucoup évolué. L'apprenant n'est plus le simple récepteur passif, une très grande importance est accordée à ses besoins et à ses objectifs. L'enseignant ainsi, n'est plus le garant de la parole, ni le constructeur des savoirs chez l'élève mais il en est le guide, au gré des réformes, il doit jouer pleinement son rôle de formateur autrement dit, la tâche de l'enseignant n'est plus de donner des savoirs en bloc à l'élève mais, d'aider l'élève à trouver et à construire ses savoirs et savoir-faire ; C'est à partir de ce principe que « *le projet pédagogique réfère à la centration de l'acte éducatif sur l'apprenant.* » (¹)

Ainsi, l'enseignement du FLE par projet pédagogique « *se fonde sur un principe fondamental : la construction consciente des savoirs et savoir-faire dans la discipline par l'élève lui-même dans une relation de concertation et une*

¹ IDDOU Said Omar. M/DAKHIA Absi F. (2004), Guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, ENAG, p.04.

démarche de recherche. » ⁽¹⁾, cette dernière s'appuie sur « *l'observation, l'expérience, l'interaction, et l'évaluation.* » ⁽²⁾

Le programme étant la traduction immédiate des finalités éducationnelles, en outre, le manuel scolaire étant une lecture possible du programme, des interventions pourraient être axées sur la matérialité du document, sur les supports qui y sont proposés et, enfin, sur les activités d'apprentissage et leur rapport avec les différents types de compétences à installer.

Nous devons signaler que, malgré les réformes entamées, plus particulièrement au cycle primaire, la situation de l'enseignement/apprentissage de la langue française démontre un grand déficit, ce qui renvoie à une déféctuosité alarmante sur la scène éducatif, à savoir que l'objectif de l'enseignement du FLE au primaire : « L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les jeunes apprenants des compétences de communication à l'oral et à l'écrit. »⁽³⁾. Les premières années du cycle primaire constituent une base pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit.

Les compétences à installer relèvent de trois niveaux et objectifs d'apprentissage :

1. Oral/réception (compréhension orale)
2. Oral/production (production orale)
3. Écrit/réception (compréhension écrite)
4. Écrit/production (production écrite)

¹ IDDOU Said Omar. M/DAKHIA Absi F. (2004), Guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, ENAG, p.04.

² *Ibid.*

³ PARADIS, P. Guide pratique des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, édition Guérin, éd, 2006, p.21.

Chaque année du cycle primaire à un développement et un volume horaire selon les degrés suivants :

3^e AP : initiation. (3heures par semaine).

4^e AP : renforcement/développement. (4heures 30 mn, plus une séance de : Évaluation/Remédiation).

5^e AP : consolidation/certification. (4heures 30 mn, plus une séance de : Évaluation/Remédiation). L'enseignement du FLE sur le terrain révèle un constat lacunaire, autrement à ce que ceux qui sont chargés de l'éducation estiment, on attend de l'apprenant de comprendre l'oral et s'exprimer, de comprendre l'écrit et produire un écrit, et tout cela passe par la lecture « *Il est souhaitable également que l'emploi du temps de l'institution comporte à la fin de la semaine une séance de lecture libre. Les élèves auront à choisir librement leur lecture en puisant dans la bibliothèque scolaire car l'école est cette activité qui devrait, en principe, se faire dans un milieu extrascolaire (bibliothèque municipale, la famille, centre culturel, etc....). Le maître arrivera ainsi à développer chez ses élèves le goût de la lecture et à leur donner une idée de l'intérêt des grandes œuvres. Il est par ailleurs œuvrer décevant que les élèves quittent l'école sans avoir jamais entendu parler d' se rapportant à la culture algérienne.*

Notre société connaît aujourd'hui une stagnation de la lecture publique. Il n'y a qu'à voir la rareté sinon l'absence de bibliothèques dans nos villes et dans une époque en mouvement, stagnation signifie recul. Comme nous l'avons dit précédemment, les livres sont achetés surtout par une petite fraction de privilégiés. Sous d'autres cieux, le livre de poche trouve une bonne clientèle

chez les jeunes. Ce problème compte parmi ceux qui sont à l'origine des carences de l'enseignement du F.L.E. en Algérie. » (1)

Sans aucun doute, la lecture est l'axe principal de tout apprentissage, pouvons-nous rajouter le phénomène de « *désalgérianisation* » (2) du manuel scolaire contribuera à la destruction des valeurs culturelles, idéologiques et morales nationales. Cette question doit être confiée à des pédagogues compétents mettant l'intérêt des générations futures et du pays au-dessus de toute considération doctrinale.

Notre étude ne peut dépasser la réflexion sur la conception des manuels scolaires.

1- L'évolution :

« En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur, à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde. » (3)

L'Algérie est un pays qui témoigne une grande richesse au niveau des langues ou des variétés linguistiques.

L'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la colonisation, ce qui a favorisé, par obligation, l'apprentissage de cette langue par une bonne partie de la population algérienne, mais tout en rejetant, le jour de

¹ BENSALAH Bachir, GUERID Khaled, Université de Biskra, Impact du milieu extra scolaire dans l'enseignement de la lecture en FLE à l'école primaire. Synergies, **Algérie** n° 12 – 2011, pp. 173-180.

² KHERBOUCHE Karim, Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation, enseignant de français en Algérie et auteur, Blog : <http://français.enseignement.com>

³ KANOUA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p88. Présenté par, SAYOUD Djamel Eddine, Le rôle de l'apprentissage de l'oral dans la remédiation, Institut De Formation Et De Perfectionnement Des Maitres - M.E.P 2010.

l'indépendance, l'école coloniale qui était considérée comme une « *entreprise d'évangélisation* » (¹)

Ainsi, la population algérienne a montré un très fort attachement à l'Islam et à la langue arabe. Le recours des algériens au régime scolaire français n'était en réalité que pour combler le vide intellectuel imposé par le colonisateur. Cette situation est celle de la plupart des intellectuels algériens qui ont vécu la colonisation dont Kateb Yacine qui affirme :

« *J'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes.* »(²)

1-1. L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie

Depuis l'indépendance, la langue française ne s'est jamais écartée des programmes d'enseignement dans le système éducatif algérien. Mais dès l'application de l'Enseignement Fondamental au début des années 80, sa place semble être réduite remarquablement. Elle s'est transformée d'un médium éducatif principal à une discipline enseignée parmi d'autres, au même titre que les maths ou les sciences naturelles. Cette langue, comme le décrit la politique du pays, est une « langue étrangère », ce statut a réduit le volume horaire consacré à l'enseignement de cette discipline. Dans le cycle moyen.

L'enseignement du français au cycle primaire dans le système Fondamental est réparti en dossiers, appelés aussi Unités Didactiques.

L'unité didactique est une notion qui a remplacé la notion de « Dossier » dans l'École Fondamentale depuis 1998, cette dernière a constitué le repère fondamental de toute modalité de construction de l'enseignement/apprentissage

¹ BENDIEB Aberkane Mehdi, Bonjour le Songueur, www.beninstitdjam14200.fr/...4/1-le-français-en...

² *Ibid.*

du FLE en Algérie. Elle a offert « *l'avantage de proposer un cadre organisateur qui place les activités pédagogiques à l'intérieur d'ensembles structurés et cohérents.* » (¹)

Ainsi, l'Unité Didactique a adopté une autre manière d'enseigner, notamment, par la prise en charge de certains paramètres souvent négligés tels que :

1- La langue est faite pour communiquer.

1- On apprend une langue en situation

2- La langue est un tout.

Concernant l'Enseignement primaire, on compte trois années d'études qui se basent sur une nouvelle structure appelée « le projet pédagogique », ce dernier est réparti en séquences (généralement 03 séquences par projet) dont la progression est différente d'une année à une autre, et ce selon la compétence à installer.

Quant au volume horaire, le nouveau système a consacré au français entre 3 heures et 5 heures 15mn/semaine dont une séance de rattrapage. Ce volume horaire semble être encore réduit par rapport à l'ancien système. Par contre il est à signaler que l'apprentissage du français commence désormais à partir de la deuxième année du primaire. Mais après deux ans d'essais, on a constaté l'incompatibilité des volumes des programmes prévus en une année avec les volumes horaires consacrés, ce qui a causé un nouveau remaniement concernant les volumes horaires au début de l'année scolaire 2005/2006 en ajoutant deux heures de cours pour chaque niveau, ce qui fait cinq heures de cours et une heure de rattrapage pour tous les niveaux. Enfin, il faut noter qu'une nouvelle directive ministérielle a confirmé que l'enseignement du français sera dispensé à partir de la 3ème année primaire au lieu de la 2ème année, comme c'était le cas jusque-là. Ce nouveau remaniement entrera en vigueur à partir de septembre 2006.

¹ BENDIEB Aberkane Mehdi, Bonjour le Songeur, www.beninstitdjam14200.fr/...4/1-le-français-en...

Si nous observons les objectifs ci-dessus nous remarquerons, surtout à l'oral, que l'installation des compétences est très liée à l'enseignant, autrement dit, l'enseignant a une influence majeure sur la compétence installée. L'apprenant, en écoutant son enseignant dans le but d'agir dans une situation, n'a qu'à reprendre les actes de son enseignant ou bien reprendre des actes semblables.

2-1. Le rôle de l'enseignant et de l'apprenant

Depuis un certain temps, et avec les nouvelles tendances didactiques, la conception de l'enseignant a beaucoup évoluée. Il n'est plus le garant de la parole ni le constructeur des savoirs chez l'élève mais il en est le guide, autrement dit la tâche de l'enseignant n'est plus de donner des savoirs en bloc à l'élève mais d'aider l'élève à trouver et à construire ses savoirs et savoir-faire. C'est à partir *de ce principe que* « le projet pédagogique réfère à la centration de l'acte éducatif sur l'apprenant. » ⁽¹⁾

Ainsi, l'enseignement du FLE par projet pédagogique « se fonde sur un *principe fondamental : la construction consciente des savoirs et savoir-faire dans la discipline par l'élève lui-même dans une relation de concertation et une démarche de recherche.* » ⁽²⁾, cette dernière s'appuie sur « *l'observation, l'expérience, l'interaction, et l'évaluation.* » ⁽³⁾

Les nouvelles approches ont mené une nouvelle vision à l'enseignant, comme à l'apprenant ; au gré des réformes, le maître perd son statut, comme titulaire de tout, émetteur des connaissances purement linguistiques et rigoureuses, il est appelé en question pour atteindre de divers objectifs en prenant en charge les besoins, les compétences et les capacités langagières de ses apprenants, sa responsabilité, sa disponibilité, son adaptation, sa flexibilité et sa capacité

¹ BENDIEB Aberkane Mehdi, Bonjour le Songueur, www.beninstitdjam14200.fr/...4/1-le-français-en

² Ibid.

³ Ibid.

d'écoute sont les mots clés de la réussite de sa mission; ainsi, l'élève doit délaisser son positionnement et se mettre au centre de son apprentissage, il participe en se situant collaborateur ou partenaire, il n'est plus le récepteur passif, il gère comme un acteur intéressé, sa démarche se traduit en :

- Apprendre à apprendre.
- Apprendre une langue, c'est pour communiquer dans cette langue.

2- Les buts et les objectifs de l'enseignement du français au primaire :

La Loi d'orientation sur l'éducation nationale définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.* » ⁽¹⁾

A ce titre, l'école, qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit notamment « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères.* » ⁽²⁾

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « *Quelque soit la discipline, il faut viser à*

¹ La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008,) Chapitre I, art. 2.

² Ibid. Chapitre II, art. 4.

l'amélioration de nos enseignements à l'aide de la généralisation et de la maîtrise de la Didactique, ce qui permettra sans doute de consolider l'action de transmission des connaissances et qui contribuera efficacement à l'épanouissement de la Société dans son ensemble.» (1)

Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer dans des situations de communication. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

Les programmes du primaire se structurent pour chaque niveau du cycle en compétences à installer à l'oral et à l'écrit.

3- Les choix méthodologiques pour le cycle primaire :

3-1. Approche par les compétences

« L'approche par les compétences se propose de parvenir à l'autonomie de l'apprenant. Celle-ci, se traduit par l'acquisition d'outil linguistiques et procéduriers et comportementaux qui l'amènent à exprimer ses idées

¹ Didactique des disciplines scientifiques, Quoi enseigner ? Pour qui enseigner ? Comment enseigner ? MEN, Centre National de Formation des Cadres, Revue de l'Éducation et de la Formation, Numéro spécial 1992, p.19.

personnelles sous formes verbal (dialogue, paragraphes... etc.) et sous forme non verbale (schémas, tableaux... etc.).» (1)

Si on parle de « compétences » dans le milieu de l'éducation, c'est pour mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève. C'est donc dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et significative des savoirs que s'impose, dans les programmes, l'entrée par les compétences.

Les compétences sont un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui deviennent les buts de l'enseignement/apprentissage à partir de situations-problèmes qui composent des situations d'apprentissage.

Ainsi, l'élève est-il amené à construire ses savoirs et à organiser efficacement ses acquis (soit un ensemble de ressources) pour réaliser un certain nombre de tâches.

Chaque compétence se démultiplie en composantes qui se traduisent en objectifs d'apprentissage. Chaque objectif permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé. C'est à partir des objectifs sélectionnés que se dégage le dispositif d'enseignement/apprentissage sur la base du triptyque : activités, contenus, évaluation.

Les compétences sont évaluables. Évaluer des compétences c'est, pendant le cursus scolaire, vérifier régulièrement le niveau de développement des compétences pour :

- réguler la progression des apprentissages (évaluation formative),
- certifier et reconnaître les acquis (évaluation certificative).

3-2. Démarche pédagogique

La démarche pédagogique préconisée dans les programmes de 3^{ème} AP et 4^{ème} AP est une démarche par la découverte qui a permis dès le départ

¹ Document d'accompagnement du programme de la 5^{ème} AP, MEN, éd, juillet 2006, p.10.

d'enclencher le processus d'apprentissage. Cette démarche est maintenue en 5^{ème} AP au vu de la motivation créée chez les jeunes apprenants.

3-2-1. Principes théoriques

Fondée sur le constructivisme et l'approche communicative « *La conception du manuel s'est effectuée à partir du nouveau programme de français (...), fondée sur une théorie de l'apprentissage qu'est le constructivisme. Les contenus du manuel s'appuient sur l'approche communicative et place l'apprenant au centre de son apprentissage.* » (¹), la démarche est basée sur un certain nombre de principes théoriques :

- mettre l'élève **au cœur des apprentissages** pour qu'il participe à la construction et à la structuration de ses apprentissages ;
- proposer des situations d'apprentissage qui permettent à l'élève de prendre conscience de **ce qu'il apprend**, de **comment** il apprend et de **pourquoi** il réussit ;
- **tenir compte de l'erreur** et l'exploiter comme un moyen pour remédier aux insuffisances et lacunes rencontrées.
- **organiser des temps d'interaction** (élèves/élèves, élèves/enseignant) qui permettent de confronter les productions et d'explicitier les façons de faire. La verbalisation est un procédé qui permet de progresser dans les apprentissages.

3-2-2. Principes méthodologiques

L'apprenant, impliqué dans ses apprentissages, participe au processus d'acquisition des connaissances :

- mis en situation d'écoute et d'observation, l'apprenant développera au fur et à mesure des stratégies de compréhension à l'oral et à l'écrit. Il sera amené à

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^e-4^e -5^e AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, éd, juin 2012.

s'exprimer par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole » (ou actes de langage) comme : se présenter, demander, ordonner, inviter...

- en lecture, l'apprentissage se fera au double plan de l'appropriation du signe et du sens. La démarche s'appuie sur des stratégies convergentes d'appréhension simultanée du code et du sens.

- les apprentissages linguistiques pour la première année de français (3^{ème} AP) sont faits de manière implicite avec la distinction des marques du code oral et du code écrit. Pour la 4^{ème} AP et la 5^{ème} AP, la grammaire fait l'objet d'un apprentissage explicite. C'est aussi par des pratiques effectives et fonctionnelles de la langue, dans des situations de communication, que l'élève arrivera progressivement à en maîtriser le fonctionnement.

- l'évaluation formative, complètement intégrée au processus d'apprentissage, permet de mesurer les progrès réalisés et d'apporter les remédiations nécessaires au fur et à mesure en vue d'assurer leur consolidation.

- **l'évaluation certificative**, fera le bilan des acquis dans le cadre de l'épreuve de français de l'examen de fin de cycle primaire.

Les apprentissages sont conçus dans le cadre d'une progression spiralaire. L'appropriation progressive de la langue, à travers des activités diverses, se fera à l'aide des procédés suivants :

- **A l'oral**, par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.

- **A l'écrit**, par reproduction, substitution, réemploi de mots dans de courtes phrases et par production de courts énoncés.

Dans la mise en œuvre de cette démarche, le projet est le cadre intégrateur privilégié dans lequel les apprentissages langagiers oraux et écrits prennent tout leur sens. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer plusieurs

compétences et de mobiliser des ressources diverses. Ce cadre de travail permet de donner du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants.

3-3. Implications didactiques pour la 5^{ème} AP

Le programme de 5^{ème} AP, année terminale du cycle primaire, cible un public d'apprenants dont l'âge se situe entre 10 et 11 ans.

Dans la continuité des programmes de 3^{ème} et 4^{ème} AP, ce programme est consacré à la consolidation des apprentissages qui se feront de manière plus explicite. Il permet la prise de conscience du mode de fonctionnement de la langue à des fins de communication. Les choix didactiques retenus sont les suivants :

- les actes de parole, principe organisateur des apprentissages, sont employés à l'oral et à l'écrit ;
- les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite;
- les compétences de lecteur et de scripteur sont développées dans le cadre du projet ;
- l'expression écrite trouve une place importante notamment au vu de l'évaluation finale ;
- l'évaluation de fin de cycle se réalise à travers une épreuve composée de deux parties : une partie compréhension et une partie expression écrite présentée sous forme de situation-problème.

Notons que ce sont les mêmes compétences qui sont développées, par niveaux, de la 3^{ème} AP à la 5^{ème} AP.

Dans une démarche d'intégration, les compétences sélectionnées permettent l'atteinte de l'objectif terminal d'intégration (OTI) * pour le cycle primaire :

OTI : « *Au terme de la 5e AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.* »⁽¹⁾

L'atteinte de cet OTI assure le passage vers le cycle moyen et permet à l'apprenant d'aborder des situations d'apprentissage plus complexes.

3- Objectifs de l'enseignement du français en 5^{ème} année primaire :

Le programme de 5^{ème} AP a pour objectifs :

- de consolider les apprentissages installés depuis la 1e année d'enseignement de français à l'oral et à l'écrit, en réception et en production ;
- de développer les apprentissages linguistiques au service de la communication en s'appuyant sur :
 - la variété des situations orales et écrites en relation avec les actes de parole,
 - l'observation réfléchie des faits de langue fondamentaux,
 - l'enrichissement et l'organisation du stock lexical ;
- d'amener l'apprenant à articuler différents acquis en vue de les mobiliser dans des situations de communication variées ;
- d'élever le niveau de maîtrise des compétences disciplinaires et transversales.
- de préparer l'élève à l'épreuve de fin de cycle (certification).

* Objectif Terminal D'intégration.

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3°AP- 4°AP- 5°AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 68.

4-1. Compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission : - d'« *assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active* » ⁽¹⁾

- de « *doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements.* » ⁽²⁾

Ainsi l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différentes activités en relation avec les projets.

Les compétences transversales appartiennent à quatre ordres : Communicationnel, Intellectuel, Méthodologique, Personnel et social

¹ La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008), Chapitre I, Article 2.

² Ibid.

<i>Ordres</i>	<i>Compétences transversales</i>
<i>Communicationnel</i>	Participer à un échange.
	Prêter attention à la parole de l'autre.
<i>Intellectuel</i>	Trier de la documentation selon un critère.
	Résoudre des problèmes.
	Exercer des choix motivés.
<i>Méthodologique</i>	Se doter d'une méthode de travail efficace.
	Utiliser les ressources nécessaires à la tâche.
	Respecter un chronogramme.
<i>Personnel et social</i>	Appliquer vis-à-vis des autres des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative).
	S'engager dans les activités de groupe.
	Structurer son identité.

Notons qu'une même compétence transversale peut appartenir à deux ou trois Ordres différents.

Exemple : Participer à un échange, peut relever autant du communicationnel que de l'intellectuel ou du personnel et social.

4-2. Profils d'entrée et de sortie

Le niveau de compétence atteint par l'élève à l'issue de la 4^{ème} AP constitue le profil d'entrée en 5^{ème} AP.

4-2-1. Profil d'entrée

A l'oral :

- L'élève est capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :
- identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ?) ;
- relever l'essentiel d'un message (informations précises) ;
- identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupes de souffle, intonation) et sur le contenu ;
- dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation) ;
- produire des énoncés pour interroger, répondre, demander de faire, donner une consigne(...) ;
- réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal ;
- rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée ;
- produire un énoncé pour s'insérer dans un échange ;
- raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui.

A l'écrit- L'élève sait :

- maîtriser la correspondance graphie/phonie régulière ;
- établir la correspondance phonie/graphie irrégulière ;
- exploiter le para texte (éléments qui entourent le texte : titre, nom de l'auteur), et l'image du texte : sous-titres, paragraphe(s) ;
- s'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court ;

- lire à voix haute avec une bonne diction et dans les différentes graphies ;
- lire des textes différents (comptines, récits, BD,...) de manière expressive ;
- produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation appropriée ;
- compléter des dialogues par une ou deux répliques ;
- produire de courts textes pour dialoguer, raconter et/ou décrire.

4.2.2- Profil de sortie

A la fin de la 5^{ème} AP, qui constitue l'année qui clôt le cycle primaire, le profil de sortie de l'élève est défini par l'OTI suivant :

OTI : « Au terme de la 5^{ème} AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication. »⁽¹⁾

Pour atteindre cet OTI, le programme de 5^{ème} AP a pour objectifs :

A l'oral

- L'élève doit être capable de :
 - adopter des stratégies adéquates de locuteur ;
 - réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent ;
 - s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles ;
 - réagir à partir d'un support écrit ou sonore ;
 - prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner un avis ;
 - produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer ;
 - dire des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques ;

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3[°]AP- 4[°]AP- 5[°]AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 68.

- synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel ;
- marquer son propos à l'aide d'adverbes, d'interjections et de traits prosodiques.

A l'écrit

- L'élève doit être capable de :
- exploiter des indices (illustration, code, mots connus, ponctuation, typographie, - amorce des paragraphes et silhouette des textes) pour formuler des hypothèses de lecture ;
- lire pour chercher des informations ;
- lire d'une manière expressive (relation phonie/ graphie, rythme, ton et intonation) ;
- identifier des textes différents (ceux qui racontent, ceux qui décrivent...) ;
- produire des textes pour dialoguer, raconter, décrire ou informer ;
- utiliser une grille cratérée pour produire et/ou améliorer un écrit ;
- produire un écrit sur le « modèle de... »;
- donner un avis personnel sur un texte lu ou entendu ;
- produire de manière individuelle sur un thème donné, à partir d'une consigne.

5- Contenus :

Les apprentissages langagiers à l'oral et à l'écrit sont développés et mis au service de la réalisation du projet. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer plusieurs compétences et de mobiliser des connaissances diverses. Ce cadre de travail permet d'installer et de maîtriser une ou deux compétences tout en donnant du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants.

5-1. Actes de parole et conduites langagières :

En 3^{ème} AP et en 4^{ème} AP, une gamme d'actes de parole ou actes de langage a été retenue pour permettre à l'élève, en début d'apprentissage, une acquisition et une utilisation progressive d'énoncés standardisés, avec des variantes lexicales et syntaxiques pour établir une situation de communication minimale.

En 5^{ème} AP, année de fin de cycle primaire, l'élève doit être capable d'identifier la situation de communication, d'arrimer son propos au thème développé et de produire un énoncé intelligible pour communiquer avec autrui. Les actes de parole déjà étudiés en 4^{ème} AP seront combinés pour se rapprocher le plus possible de situations authentiques. Ainsi, il est fréquent de « Saluer » et « Demander quelque chose », de « Refuser » et d'« Expliquer », de « Remercier » et « Souhaiter ».

A l'oral, dans une situation de communication, l'élève est tour à tour émetteur ou récepteur. Il participe à l'échange avec l'intention d'adopter ou de faire adopter un comportement donné à son interlocuteur.

L'élève devra utiliser le code (moyens lexicaux, syntaxiques et morphosyntaxiques) avec la superposition d'éléments prosodiques (intonation, rythme, volume de la voix...) dans une situation de communication pour dialoguer, pour raconter, pour décrire ou pour informer.

Les réalisations linguistiques nécessaires à une situation de communication orale différente de celles exigées à l'écrit. Par exemple : « ce bouquin est super ! », « J'dessine ? ».

A l'écrit, l'élève est appelé à nommer/désigner (des êtres, des animaux, des choses), à décrire (des objets, des êtres, des animaux), à décrire des actions, à raconter des événements, à demander/transmettre des informations, à donner un avis dans des situations de communication données.

A l'oral comme à l'écrit, le contexte (le cadre, l'intention de communiquer, l'explicite, l'implicite ...) et le statut des interlocuteurs déterminent le choix des réalisations linguistiques qui traduisent des actes de parole dans des situations de communication variées (échange direct, indirect, différé...). Il faut rappeler qu'un énoncé ne peut prendre de sens que dans un contexte.

5-2. Apprentissages linguistiques

En 3^{ème} AP, les apprentissages linguistiques sont réalisés de manière implicite sous forme d'exercices de manipulations linguistiques.

En 4^{ème} AP, la langue est devenue objet d'étude aux niveaux textuel et phrastique sur les plans lexical, syntaxique et morphologique. L'apprenant doit être capable de reconnaître les unités constitutives de la chaîne parlée ou écrite. De même, il doit être capable de retrouver la cohérence d'un texte.

En 5^{ème} AP, l'étude de la langue sera abordée de manière explicite. Des activités d'ordre linguistique doteront les apprenants de ressources linguistiques qu'ils pourront mobiliser dans des situations de communication. Ces activités ont pour but de permettre une utilisation correcte des outils linguistiques qui assurent au texte et à la phrase cohésion et cohérence.

Cette étude systématique permet à l'élève d'organiser et d'enchaîner chronologiquement et logiquement des unités linguistiques et extralinguistiques (gestes, ton ...) pour comprendre, dire, lire ou écrire à son tour des énoncés.

6- Évaluation certificative des compétences de fin d'année

Évaluer n'est pas noter, comme on le croit trop souvent. On n'évaluera que ce qu'on a enseigné, l'évaluation portera sur les compétences de l'élève à l'oral et à l'écrit, en rapport avec les objectifs visés. En outre (l'évaluation diagnostique et l'évaluation formative), « *L'évaluation sommative permet de*

faire point à la fin d'un projet pour mesurer le degré de maîtrise des compétences attendues et de prendre une décision d'enseignement (régulation, remédiation ou poursuite de l'apprentissage). » (¹)

L'approche par compétences détermine une évaluation différente, nouvelle. Elle conduit à évaluer les acquis des élèves à travers des situations complexes nécessitant une production de la part de l'élève. Ainsi, la situation d'intégration, souvent proche d'une situation quotidienne, permet à l'apprenant de mobiliser ses savoirs et savoir-faire pour résoudre un problème.

Toute situation d'intégration doit nécessairement être en adéquation avec la compétence ciblée. Ainsi, évaluer la compétence de lecteur autonome doit se réaliser dans une situation qui permette le véritable exercice de celle-ci et non dans une situation où il est demandé de prendre la parole, par exemple. La satisfaction au nombre requis de critères permet de considérer la compétence comme acquise.

En langue, l'attention portera essentiellement sur :

- le respect de la consigne,
- l'adéquation de la production à la situation de communication,
- la cohérence sémantique,
- la correction orthographique et morpho syntaxique,
- la correction de la prononciation.

A cela peuvent s'ajouter des éléments comme : l'originalité, la présentation ou le volume de la production (nombre de lignes).

Les critères d'évaluation se rapportent à une compétence. Ils se caractérisent par le fait qu'ils doivent être peu nombreux, indépendants et formulés de façon homogène. Les critères sont précisés par des indicateurs.

6-1. A l'oral

¹ Programme de la langue française de la 2^{ème} AP, MEN, Commission Nationale Des Programmes, décembre 2003, p. 12.

La compétence de fin d'année : « *Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange* » (¹), peut être évaluée à partir d'une situation d'intégration où l'élève sera invité à produire un court énoncé.

Exemple de situation d'intégration :

Le conte lu par l'enseignant(e) a plu à tes camarades mais le titre choisi par la classe ne te plaît pas.

Tu dois : - proposer un titre,

- expliquer ton choix en donnant deux raisons.

6.2- A l'écrit :

La compétence de fin d'année « *Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.* » (²), peut être évaluée à partir d'une situation d'intégration où l'élève sera invité à produire un court texte.

7- Survol des deux types d'enseignement

7-1. L'enseignement fondamental

« *L'enseignement est envisagé sous la forme de dossiers dans lesquels les apprentissages du langage, de la lecture et, de l'expression écrite sont solidaires. Il s'agira, également pour accélérer les apprentissages, de familiariser l'élève par l'imprégnation ou par l'observation réfléchie, aux mécanismes élémentaires du fonctionnement de la langue et plus particulièrement aux règles de l'écrit.* »(³)

¹ Programme de français, 5^{ème} ANNÉE FONDAMENTALE, MEN, Institut Pédagogique National, (1984-1985), p. 3

² Ibid.

³ Programme de français, 5^{ème} ANNÉE FONDAMENTALE, MEN, Institut Pédagogique National, (1984-1985), p.

L'enseignement fondamental est l'étape de scolarité obligatoire dont la durée est de neuf ans. Depuis la rentrée scolaire 2003/2004 l'enseignement fondamental comprend l'enseignement primaire d'une durée de cinq ans et l'enseignement moyen d'une durée de quatre ans. Avant la réforme de 2008, l'enseignement fondamental était organisé en trois cycles de trois ans chacun: le cycle de base, le cycle d'éveil et le cycle d'orientation

- Le cycle de base, de la première à la troisième année. Sont dispensés des cours de langue arabe et d'éducation mathématique, des activités d'éducation artistiques (arts plastiques, éducation musicale, éducation sportive), des disciplines sociales (éducation islamique – éducation sociale).

- Le cycle d'éveil, de la quatrième année à la sixième année. Les enseignements déjà dispensés dans le premier cycle se poursuivent et de nouvelles activités sont introduites : découverte du milieu physique, technologique, biologique et sociologique ; une langue étrangère (français ou anglais).

- Le cycle d'observation et d'orientation, de la septième à la neuvième année. Au cours de ce troisième palier, l'enseignement s'articule autour de: l'approfondissement des connaissances acquises; la concrétisation des connaissances acquises à travers des situations pratiques et réelles (stages en entreprises, travail dans les ateliers, les parcs, etc.); l'introduction de la deuxième langue étrangère (français ou anglais).

La fin de la scolarité obligatoire est sanctionnée par le Brevet d'Enseignement Fondamental (B.E.F.) qui prend en compte les résultats acquis durant la 9ème année de scolarité additionnés aux moyennes obtenues à l'examen. A noter que plus de 64% des élèves quitteront l'école fondamentale sans ce diplôme.

Les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental se déroulent dans des écoles primaires, l'enseignement du 3ème cycle est dispensé dans des écoles complémentaires.

L'enseignement fondamental a pour objet de doter les élèves des outils d'apprentissage essentiels que sont la lecture, l'écriture et le calcul, d'acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre tout au long de leur vie, de renforcer leur identité en harmonie avec les valeurs et traditions sociales, spirituelles et éthiques issues de l'héritage culturel commun, de s'imprégner des valeurs de la citoyenneté et des exigences de la vie en société, d'apprendre à observer; analyser; raisonner et résoudre des problèmes, de comprendre le monde vivant et inerte, ainsi que les processus technologiques de fabrication et de production, de développer leur sensibilité et d'aiguiser leur sens esthétique; leur curiosité; leur imagination; leur créativité et leur esprit critique, de s'initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et à leurs application élémentaires, de favoriser l'épanouissement harmonieux de leur corps et de développer leurs capacités physiques et manuelles, d'encourager l'esprit d'initiative; le goût de l'effort; la persévérance et l'endurance, d'avoir une ouverture sur les civilisations et les cultures étrangères et d'accepter les différences et de coexister pacifiquement avec les autres peuples et de poursuivre des études ou des formations ultérieures

7-2. L'enseignement actuel :

« Ce programme propose de passer de la transmission du savoir à sens unique à une logique d'apprentissage et de construction du savoirs, par l'élève, résultant d'une pédagogie d'accompagnement, faite d'interactions entre élèves et entre les élèves et l'enseignant. »⁽¹⁾

¹ Document d'accompagnement des programmes de la 4^{ème} Année Primaire, MEN, COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES, ONPS, éd, juillet 2005, p. 7.

Qui est l'enseignement primaire, il est d'une durée de cinq ans, l'âge d'admission à l'école primaire est fixé à six ans révolus sauf une dérogation d'âge est accordées selon des conditions fixées par le ministère de l'éducation nationale, celui-ci sera sanctionnée par un examen régional qui permettra l'accès à l'enseignement moyen. Cet examen est appliqué pour la première fois en l'année scolaire 2007/2008 est l'équivalent de l'examen d'entrée en sixième de l'ancien régime.

Dans le cycle primaire, de nouvelles matières sont introduites tels que l'éducation scientifique et technologique, la musique, le dessin. La langue française est enseignée dès la 3ème année au lieu de la 4ème année primaire. Et l'anglais est enseigné à partir de la 1^{ère} année au lieu de la 2^{ème} année du cycle moyen.

Son objectif principal sera de développer toutes les capacités de l'élève en lui apportant les éléments et les instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture, mathématiques.

Il tend à « Libérer les enseignants du carcan des programmes et leur faire comprendre que les contenus ne sont pas des fins en soi, qu'il faut considérer comme des moyens, des outils à utiliser pour mettre en place des aptitudes (activités prenant appui sur les connaissances linguistiques, mais les dépassant pour aboutir à la réalisation des tâches précises). » (1)

Et cela rentre dans le rôle que l'enseignant doit jouer dans le cadre des nouvelles approches, qui favorisent l'éclectisme didactique.

Dans ce type d'enseignement, qui est l'actuel, l'apprentissage de la langue française commence dès la troisième année primaire, qui se déroule en trois ans,

¹ RÉAMÉNAGEMENT APPORTÉS AUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS DU 2^{ème} CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL , MEN, Direction des programmes, éd, septembre 1994, p.174.

par contre, avec l'école fondamentale, l'élève débute sa première année de français en quatrième année fondamentale, durant trois ans aussi.

Au niveau de la réforme de l'éducation et innovation pédagogique, l'Algérie indépendante a vécu plusieurs réformes qui ont touché l'école algérienne, soit dans le contenu, ou dans la forme.

Or, dans notre sujet, ce qui nous intéresse le plus est, comment est-il le climat de l'apprentissage du français dans les deux enseignements.

Ce nous avons retenu :

- 4- Dans l'enseignement fondamental, l'apprentissage du français se fait par dossier, mais actuellement, c'est par projet.
- 5- Le volume horaire se diffère : 7 heures par semaine (ce qui correspond au déroulement d'un dossier), plus 1 heure de rattrapage. Dans l'enseignement actuelle : 4 heures 30 mn, plus, 45 mn d'évaluation/remédiation.
- 6- Les activités se diffèrent.
- 7- Le plus intéressant c'est que, dans l'enseignement actuel (le projet didactique), la recherche est centré sur la cohésion et la cohérence des enseignements, ainsi, le décroisement des activités ; dans le cadre de l'enseignement fondamental (dossier de langue), les enseignements étaient fragmentés, émiettés et les activités pédagogiques cloisonnées.
- 8- Au gré des réformes, l'enseignant doit jouer pleinement son rôle de formateur ; une centration remarquable sur l'apprenant.

CHAPITRE 2.
LE MANUEL SCOLAIRE :
UN SUPPORT EN DEVENIR.

L'appareil pédagogique de 5^{ème} Année Primaire, première année d'enseignement du français, est constitué d'un manuel scolaire destiné à l'élève « Mon livre de français. », un cahier d'activités et d'un guide pédagogique destiné aux enseignants. Ce guide a pour objectifs de présenter le manuel, et de proposer une démarche d'exploitation détaillée pour chaque champ d'intervention didactique.

Or, le manuel scolaire « *C'est un livre destiné à être toujours en main.* »⁽¹⁾. Il englobe la matière, qui se traduit par l'essentiel de ce qu'il faut en savoir de manière aussi accessible que possible. Il est considéré comme « *Le livre de classe ou une discipline axée sur un programme d'enseignement, est présenté en leçon, avec illustrations, accompagnées de règles, d'exemples, d'exercices ... etc.* »⁽²⁾.

Le manuel scolaire est considéré comme un support qui oriente son utilisateur vers une réflexion en structurant les savoirs. Il n'est pas le seul moyen dont dispose l'enseignant mais il est le principal auxiliaire. Il se positionne au centre des activités de la classe comme, il peut être une interaction entre l'enseignant et l'apprenant « *Il est ainsi, un des points sensible de reforme de tout système éducatif préconisant des enseignants guides et des élèves collaborateurs.* »⁽³⁾.

Le manuel scolaire permet à l'apprenant non seulement d'assimiler une batterie de connaissances mais aussi faire acquérir des attitudes et des méthodes. Son objectif est de développer des capacités et des compétences et non seulement transmettre des savoirs théoriques. Il doit intégrer des fonctions diverses en proposant des activités, exercices, illustrations ...etc.

¹ L'éducateur, Revue Algérienne de l'éducation, n°3 Janvier-Février, Alger, 2005, p .7.

² Ibid.

³ Ibid.

Il joue un rôle multifonctionnel, puisque selon la discipline, l'utilisateur et même le contexte dans lequel il est élaboré, il peut avoir plusieurs et différentes fonctions.

Le manuel est considéré comme un objet complexe car il doit simultanément transmettre des connaissances, motiver et sensibiliser les apprenants, il pourra aussi développer leurs capacités et leurs compétences, assurer par la suite leur autonomie via les activités, favoriser la révision et approfondissement, permettre l'évaluation et l'auto évaluation... un passage vers l'intégration et consolidation des acquis.

Il paraît clairement que le manuel scolaire n'est pas un consommable, c'est aux enseignants que revient la tâche de reproduire les diverses activités afin de répondre aux intentions du programme, à savoir : « *Donner à l'élève des connaissances et les moyens de les exploiter afin de les exploiter à bon escient.* » (¹).

De ce fait, il ne s'agit pas uniquement d'emmagasiner ou mémoriser mais aller plus loin, vers une appropriation réelle des savoirs- faire et savoirs- être, qui donnent la possibilité à l'apprenant d'agir face à des situations problèmes et s'adapter avec tel ou tel environnement.

1- Éléments de définitions :

« Sont considérés comme livres scolaires, au sens de l'alinéa 1 de l'article 3 de la loi du 10 août 1981 susvisée, les manuels, ainsi que les cahiers d'exercices et de travaux pratiques qui les complètent, régulièrement utilisés dans le cadre de l'enseignement de quelque niveau qu'il soit et conçus pour répondre à un

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^e-4^e -5^e AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, éd, juin 2012, p. 5.

programme préalablement défini ou agréé par le ministère de l'Éducation nationale ou l'autorité exerçant la tutelle de l'enseignement.»⁽¹⁾

Ces manuels sont conçus comme des recueils de textes, d'exercices spécialisés dans un champ disciplinaire. Ils sont très souvent accompagnés d'un livre du maître et d'un livret d'élève. Le livret du maître est indissociable du manuel scolaire pour une bonne mise en situation pédagogique.

Cependant, il est important pour le professeur des écoles de s'approprier la mise en œuvre pédagogique et l'utilisation du manuel scolaire afin de prendre en compte les besoins et les ressources de la classe.

L'enseignant se doit d'adapter, de modifier les déclencheurs les remédiations, les exercices, la trace écrite et les critères de réussite pour les élèves de sa classe.

« Le manuel scolaire est un personnage si familier du théâtre de la classe, un outil si usuel qu'on oublie parfois de réfléchir à sa nature et à sa fonction(...) L'évaluation de l'usage du manuel repose, rappelons le, sur quelques entretiens et essentiellement, sur une observation directe des classes, l'examen des cahiers des élèves et des cahiers de textes. Cette observation porte sur la présence du manuel, sur les éléments utilisés pendant la séance, sur le fonctionnement du manuel comme outil(...). La réflexion sur le manuel et ses nécessaires évolutions doit partir des besoins des élèves et non des vœux des enseignants. »⁽²⁾

Il est considéré un acteur parmi d'autres au sein de la classe, c'est un support didactique, son usage se délimite par le biais de sa nature, qui est scolaire, destiné à un apprenant, et qui doit remplir de différentes fonctions ; son élaboration doit prendre en charge, les attentes, les besoins et les goûts des apprenants.

¹ Collectif des documentalistes, SNES Clermont, 29 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont Fd, [France. www.clermont.snes.edu](http://www.clermont.snes.edu)

² La documentation française, le manuel scolaire, Dominique BORNE IGEN, doyen du groupe histoire et géographie, INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MENRT, éd, juin 1998, <http://onl.inrp.fr/ONL>

« Les manuels doivent redevenir les instruments de travail qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être. Ils offrent aux élèves de multiples occasions de lecture et de recherches autonomes que ne permet pas la multiplication de photocopies, expression du savoir fragmenté. »⁽¹⁾

Le manuel est aussi, un auxiliaire pédagogique pour le professeur et une aide pour l'élève. Il accompagne l'action du professeur en classe et la prolonge hors de la classe. Il est aussi un conseiller pédagogique (un guide), il indique les choix méthodologiques et pédagogiques retenus par les auteurs du manuel à partir du programme et du document d'accompagnement de la langue française, qui fait partie aussi des manuels scolaires.

Le manuel rassemble à l'intention de tous les élèves d'un niveau donné les connaissances et les compétences à acquérir.

Il est également, parmi d'autres, un instrument de liaison entre le professeur, l'élève et les parents, entre le travail fait à l'école et celui qui est réalisé à la maison. Sa conception s'explique par :

« Pour concevoir un manuel, nous travaillons sur trois postulats : bien connaître les textes officiels, les programmes, comprendre et analyser les demandes des enseignants et enfin, connaître le catalogue de nos concurrents.

Nous essayons ainsi de voir quelle place prendre et quel catalogue proposer. Il est nécessaire de bien se positionner et de faire des propositions variées.»⁽²⁾

¹ Préambule des programmes de l'école primaire de 2007 : BO HS n°5 du 12 avril 2007, ME, France, éd, 2007. www.savoirlivre.fr

² Actes de la journée du 8 juin 2006 organisée par [l'Esen et Savoir Livre](http://www.esen-et-savoirlivre.fr), Intervention de GAMBACHE Patrick, directeur adjoint des éd, Delagrave : le métier d'éditeur scolaire, ouverture de la journée par REMBAULT Danielle, responsable de la formation des inspecteurs du 1er degré à l'ESEN (École supérieure de l'Éducation nationale) et par SIMONOT Noëlle, directrice de l'association Savoir Livre et représentante du SNE (Syndicat national de l'édition), www.savoirlivre.fr

Les manuels scolaires actuels prennent en compte des perspectives pédagogiques, qui sont surtout caractérisées par l'approche par les compétences.

« La compétence se manifeste dans la mobilisation d'un ensemble intégré de ressources pour résoudre une situation-problème, appartenant à une famille de situations. En d'autres termes, quelqu'un est compétent lorsque, confronté à une situation-problème inédite mais comportant un certain nombre de caractéristiques communes à d'autres situations de la même famille, il fait appel à certaines ressources qui, combinées entre elles, lui permettront de résoudre la situation. »⁽¹⁾.

2- Quelle interprétation du manuel scolaire ?

Le petit Robert définit le manuel scolaire comme *« Un ouvrage didactique présentant sous un format maniable, les notions essentielles d'une science et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires. »* ⁽²⁾.

Selon EL GHALI in le manuel scolaire : réalités et perspectives, ceci est *« Un ensemble cohérent de propositions et d'orientations à l'image d'une carte mise entre les mains de l'enseignant pour composer le menu de l'élève. »* ⁽³⁾.

¹ GÉRARD F.-M., Quel avenir pour le manuel scolaire ? www.assucopie.be/...avenir%20pour%20le%20manuel%...

² Dictionnaire PETIT ROBERT, 1990.

³ EL GHALI in le manuel scolaire : réalités et perspectives, p.11.

Pour l'UNESCO, il est « *Une explication employée régulièrement en classe principale source d'informations pour une discipline ou dans le cadre d'un programme.* » (¹).

GOSSIN Pascal désigne « *Un manuel scolaire papier développe le contenu des connaissances pour un niveau donné .Il propose un corps complété par, des documents (photographies, schémas, cartes, textes, références bibliographiques (...)) produits spécifiquement ou issus d'une production.* » (²).

CHOPPIN Alain dit que « *Le manuel comme en témoigne son étymologie (latin, manus, la main) se définit à l'origine comme un ouvrage de format réduit qui renferme l'essentiel des connaissances relatives à un domaine donné. Depuis la fin du 19e siècle, ce terme désigne tout spécialement celles qui sont exigées dans les programmes scolaires.*»(³).

Chez RICHAUDEAU. F, le manuel « *Est un matériel structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concertée.* » (⁴).

A travers cet ensemble de définitions qui cernent le terme 'manuel', nous pouvons retenir plusieurs points communs qui les relient.

Le manuel est un outil d'apprentissage élaboré par un groupe d'auteurs, est mis aux services des apprenants et des enseignants, il est en relation de complémentarité au sein de l'enseignement : l'enseignant, le programme et l'apprenant.

¹ UNESCO in l'homme en photo, l'auteur du texte, Cahier de CRELEF n°37, Faculté des lettres, Université de Besançon, p.52.

² Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, p.666-669.

³ Dictionnaire PETIT ROBERT, 1990.

⁴ Décret n° 2004 – 922 du 31 août 2004 relatif au prix scolaire.

Il rassemble des connaissances connues ou nouvelles, son champ est vaste, il peut être utilisé dans plusieurs domaines qui servent à informer ou s'informer, apprendre ou faire apprendre suivant un programme bien délimité.

Les principes d'élaboration des manuels prennent appui sur les principes méthodologiques, les besoins et les attentes, il est en parfaite adéquation avec le programme, par ailleurs, il est laissé aux enseignants d'opérer les choix judicieux quant aux méthodes, aux démarches, à mettre en œuvre et aux contenus pédagogiques à exploiter en fonction des objectifs d'apprentissage retenus (et de les adapter au niveau réel de sa réalité pédagogique) pour la mise en place des compétences énoncées dans le programme .

Nous remarquons que le manuel scolaire a fréquenté une profonde mutation ces dernières décennies au niveau de la forme, du contenu, des démarches et les approches à appliquer, cette évolution « (...) *L'ensemble de ces facteurs constitue de nouveaux enjeux dans le développement du système éducatif où l'école est appelée à relever l'ensemble des nouveaux défis qui s'imposent à elle. Les implications des mutations institutionnelles, sociales, et culturelles sur l'École sont évidentes. Bien que celle-ci n'est jamais qu'un produit de la société à laquelle elle appartient, elle doit avoir aussi l'ambition de faire progresser cette société dans ses savoirs et ses savoir-faire.* » ⁽¹⁾.

Dans tout les cas, le manuel de l'apprenant est suivi d'un guide qui est destiné à l'enseignant, et il est considéré comme « *Ce guide du maître accompagne le manuel scolaire de langue française (...). Il donne du sens au manuel.* » ⁽²⁾

¹ XAVIER Roegiers, L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES DANS L'ÉCOLE ALGÉRIENNE, présenté par, BENBOUZID Boubakeur, Ministre de l'Éducation Nationale, UNESCO-ONPS, 2005.

² Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^e-4^e -5^e AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, juin 2012, p. 31.

C'est-à-dire, il a pour objectif d'aider le maître à comprendre les principes méthodologiques qui sont à l'origine de l'élaboration du livre de l'élève et d'en faire découvrir la structure de manière à rendre son utilisation plus efficace.

Or, dans un autre volet, l'apprenant a d'autres tâches à accomplir hors le contexte de la classe, à la maison, l'apprenant se trouve seul face à son exercice, il n'est ni contrôlé, ni guidé par son enseignant, il va utiliser tous les moyens disponibles pour réussir sa tâche, le seul moyen qui a, c'est son manuel ou le cahier d'activités, se sont des liens qui aident l'apprenant et qui l'incitent à faire appel à sa cognition; c'est un type d'apprentissage qui offre à l'élève le sens de la responsabilité, se voir autonome, et se jeter dans risque pour résoudre ses problèmes tout seul.

3- Le manuel scolaire : un auxiliaire pédagogique :

Dans un premier lieu, le manuel scolaire est un livre de référence multifonctionnel dépositaire des contenus d'enseignement conforme aux programmes précis.

Dans un deuxième lieu, il est un outil pratique qui mènent les apprenants à se socialiser, sa portée dépasse le quotidien de la classe pour être présent dans chaque famille quelque soit son apparence socioculturel.

Il prépare les apprenants à s'intégrer dans une culture commune ou dans des différentes situations d'interactions à partir des situations qu'il propose dans les diverses activités. Mais, il s'agit bien entendu d'un auxiliaire pédagogique qui constitue une piste, des indications précises, des consignes de travail, des conseils ainsi que des orientations multiples.

Selon le journal officiel : les manuels « *Sont considérés comme livres scolaires, au sens de l’alinéa 4 de l’article 3 de la loi du 10 août 1981 suiviste, les manuels et leur mode d’emploi, ainsi que les cahiers d’exercices et des travaux pratiques qui les complètent ou les ensembles de fiches qui s’y substituent, régulièrement utilisés dans le cadre de l’enseignement primaire, secondaire et préparatoire aux grandes écoles, ainsi que des formations au brevet de techniciens supérieurs, et connus pour répondre e à un programme probablement définit ou agréé par les ministères concernés.* » (¹).

Le manuel scolaire doit prendre en charge de multiples fonctions, comme il doit véhiculer des savoirs assimilables tant par la répartition des projets et des séquences. Il est abondamment illustré car le rôle de l’image à ce stade d’initiation, est primordial.

Les enseignants se familiariseront rapidement avec la démarche vu que les séquences des projets sont structurés de la même manière et comportant les même rubriques.

Exemple : *Le projet 2 : « Lire et écrire un conte. »*(²).

- 9- Séquence 1 : Identifier la structure narrative.
- 10- Séquence 2 : Identifier les particularités d’un conte.
- 11- Séquence 3 : Faire parler les personnages d’un conte.

Donc, il est clair que les trois séquences s’enchaînent et se structurent en un tout (les trois situations du texte narratif, les particularités du conte et les personnages, dont le héros...etc.), ou ce qu’on appelle le récit ; l’apprenant est sensé lire et écrire un conte.

Cet auxiliaire pédagogique doit nécessairement équilibrer entre l’oral et l’écrit, le fait qui va susciter la production, rappelons l’OTI (*) « *Au terme de la 5e AP,*

¹ Décret n°2004-922, du 31 août 2004, relatif au prix scolaire.

² Mon livre de français, 5^e AP, MEN, ONPS, éd, 2010 – 2011, p. 43.

l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.» (¹), la motivation, le raisonnement et le questionnement des apprenants par sa présentation, le choix des textes et ses ressources documentaires, les activités ainsi que son contenu.

« Tout ces manuels, au moins dans les intentions proclamées par leurs auteurs, se réclament actuellement de l'approche communicative. » (²).

Il est de nature décodable par presque tous les utilisateurs grâce aux outils fonctionnels de référence avant propos, sommaire, table de matière, mode d'emploi...en outre, des contenus mémorisables ...etc.

Les élaborateurs doivent s'occuper à fournir à l'apprenant tous les moyens facilitateurs de l'usage du manuel.

« Le manuel doit être utilisable :

-hors de la classe, pour préparer une lecture ou une activité ou même une séquence ou réviser à l'intention du maître et / ou l'élève ;

-dans la classe, pour un usage individuel ou collectif au cours des différentes étapes de l'apprentissage.

La présentation du manuel est occasion de communiquer avec les familles à propos du travail personnel de l'élève. Il doit permettre de promouvoir l'autonomie des élèves en proposant des tâches réalisables individuellement ou

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3^e- 4^e-5^e AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, éd, juin 2012, p. 68.

² Jean – Pierre ROBERT, op, cit, p.105.

en petits groupes de participer à la différenciation pédagogique par la variété de ses activités. » ⁽¹⁾

« En didactique du FLE, les manuels se répartissent en deux grandes familles. » ⁽²⁾.

La première est richement dotée par les éditeurs parce qu'elle s'adresse à de larges publics (...).

La deuxième parente pauvre de la première, ne bénéficie pas des mêmes largesses, parce qu'elle vise des publics restreints et qu'elle participe à l'enseignement d'un français sur des objectifs spécifiques qui a pour finalité de doter l'apprenant d'une langue de spécialité.

« A l'origine, le manuel avait essentiellement pour fonction d'aider le maître en lui fournissant "la matière à enseigner " sous la forme d'un recueil de textes et d'exercices. » ⁽³⁾.

Donc, le manuel est appelé auxiliaire par sa double fonctions, il est élément parmi d'autres qui tente répondre aux besoins et aux attentes des apprenants, ainsi, il est la piste de travail qui doit être présenté par le guide du maître.

4- Le manuel scolaire : une communication partenariale :

La classe est une réunion artificielle d'enfants (ou d'adultes) , du même âge (ou non) , dans un ensemble institutionnel qui est l'école , de surcroît , ils ont un maître , dont le rôle très important dans toutes les activités que l'institution inspire , pré-ordonne et contrôle .

¹ Julia GEORGES, Organiser et planifier sa classe, Hatier, Paris, 1997, p.53-54.

² Jean – Pierre ROBERT, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Ophrys, France, 2002, p. 105.

³ Jean – Pierre ROBERT, op, cit, p. 105.

Ces axes, qui sont : la classe, l'apprenant et l'enseignant constituent les éléments de base, et qui ne peuvent assurer un fonctionnement ou un bon apprentissage qu'avec un manuel scolaire ; cette combinaison engendre la communication appelée " partenariale ". *« Développer une réflexion didactique, c'est parler d'enseignement et apprentissage, donc, ce qui se passe dans une classe. »*⁽¹⁾.

Or, dans le Dictionnaire Pratique de Didactique du FLE, la classe est « *Un lieu privilégié d'échanges ou s'établit une relation entre professeur et élèves d'une part, entre élèves d'autres part, un endroit clos où l'étude est basée sur la communication entre personne. »* ⁽²⁾.

De ce fait, la classe est considérée comme un endroit qui unit deux éléments essentiels dans tout apprentissage, l'un qui cherche à apprendre, l'autre qui cherche à faire apprendre.

Rajoutant, d'un point de vue didactique, la classe est définie comme « *Un concept méthodologique marqué par la compression des paramètres d'appropriation. »* ⁽³⁾. Ces compressions sont celles de l'espace, du temps, et une compression disciplinaire " contenus, programmes, syllabus / référentiel, compétence / savoir : savoir déclaratif et savoir procédural."

« En pédagogie des langues, le terme classe désigne soit " le groupe d'apprenants qui étudie sous la responsabilité d'un enseignant " : élève est en classe. Soit " le cours lui-même qui dispense cet enseignant " : la classe de

¹ JONNAERT Philippe, VANDER BORGHT Cécile, DEFISE Rosette, DEBEURME Godelieve, SINOTTE Stéphane, Créer des conditions d'apprentissage, De Boeck, Belgique, 2002, p. 52.

² ROBERT Jean- Pierre, op, cit, p. 24.

³ CUQ Jean Pierre, Dictionnaire de Didactique du Français, CLÉ International, France, 2003, p. 42.

français. Soit “ le niveau auquel appartient ce cours ” : une classe de débutants. » (1).

Elle est un regroupement d'individus différents. Tel qu'elle est définie dans le Dictionnaire de didactique du français, c'est « *Le groupe de travail qui associe des apprenants autour d'un enseignant pour réaliser des tâches communes en vue d'objectifs à atteindre.* » (2).

D'ici, nous retenons un aspect de partenariat, le fait qui assure une interaction entre les acteurs du processus enseignement/apprentissage.

L'enseignant est devenu, au gré des réformes, maître, instituteur, professeur, éducateur, accompagnateur, facilitateur, guide ou même mentor ... il est le tout à la fois.

Selon les nouvelles approches qui autorisent l'éclectisme didactique, l'enseignant doit jouer son rôle de formateur.

Sa mission, est de mener son apprenant à avoir des expériences d'utilisation de la langue, non seulement comme un moyen de communication, mais un véritable outil de création. Pour y arriver, il doit varier les approches cognitives, les stratégies et les activités d'apprentissage en valorisant les apprenants et en favorisant le travail de groupe dans un espace de confiance et de responsabilité.

L'enseignant est appelé à prendre en considération les besoins de ses apprenants, leurs compétences et leurs capacités langagières qui se diffèrent dans la plupart, les contextes socioculturels et socio-économiques dont ils sont issus ne sont pas toujours à leur épanouissement psychoaffectif et éducatif.

Il est dans l'obligation d'être responsable, disponible et flexible ; capable d'écouter et d'adapter, savoir, savoir-faire et savoir-être sont les concepts de réussite de la mission de l'enseignant.

¹ Jean-Pierre ROBERT, op, cit, p. 24.

² Jean-Pierre CUQ, Dictionnaire de didactique du français, CLE International, 2003, p. 42.

Le rôle de l'enseignant ne s'arrête pas là, il doit chercher tout ce qui peut aider son apprenant à comprendre et à apprendre, il est la partie guidante vers un apprentissage rentable, sûr et clair. «*L'enseignant par interrogations successives, mène ses élèves vers la lumière.*» ⁽¹⁾, c'est persuader l'élève du bien fondé de ce qu'il entreprend en l'impliquant davantage dans les tâches qui sont les siennes: apprendre à apprendre "qui est une ouverture interculturelle", adhérer totalement au groupe, apporter sa pleine contribution, aimer ce qu'il entreprend,... etc. «*L'enseignant est animé de projets d'enseignement et d'apprentissage d'un certain contenu souvent inclus dans une discipline scolaire et défini dans les programmes scolaires.*» ⁽²⁾. «*Avec les théories d'apprentissage, le rôle de l'enseignant s'est passablement modifié. En effet, il consiste désormais à aider l'élève à construire ses connaissances, à devenir un apprenant stratégique (Dole, Duffy, Roehler et Pearson, 1991).*» ⁽³⁾.

Donc, la présence de l'enseignant dépasse la présentation des composants et des étapes d'une stratégie, pour aller à faire assister l'élève dans le traitement de l'information et lui expliquer explicitement les stratégies cognitives et métacognitives puis, l'inciter à faire usage autonome de celles-ci.

Mais à qui enseigner? Pour qu'il y ait enseignant, il faut y avoir un apprenant, qui est considéré la partie guidée dont, avec les approches actuelles, la didactique fonde l'essentiel sur lui. «*L'apprenant, qui suit un enseignement.*» ⁽⁴⁾, c'est celui qui bénéficie de cet enseignement le premier. Il cherche à apprendre tout ce qui nouveau et intéressant pour lui, soit pour le plaisir ou pour

¹ Jean-Pierre CUQ, op, cit, p. 42.

² Philippe JONNAERT, Cécile VANDER BORGHT, Rosette DEFISE, Godelieve DEBEURME, Stéphane SINOTTE, op, cit, p.58.

³ Georgette GOUPIL, Guy LUSIGNAN, Apprentissage et enseignement en milieu scolaire, Gaëtan Morin, éditeur itée, Canada, 1993, p.118.

⁴ Jean-Pierre CUQ, op, cit, p. 42.

améliorer son niveau. Il peut reprendre son apprentissage pour s'auto évaluer. C'est aussi une personne qui participe activement à son apprentissage parce qu'elle s'est fixée des objectifs.

« Les élèves fréquentent les classes dans une perspective d'instruction et de formation socialement reconnues, sont ceux qui adoptent une posture d'apprentissage, et qui procèdent à une véritable (mobilisation cognitive), pour s'approprier l'objet d'enseignement/apprentissage. » ⁽¹⁾

On mentionne que, l'apprenant est transformé en vecteur du processus d'apprentissage (avant, c'était " l'élève ", qui est conçu comme le récepteur ou réceptacle d'informations fournies unilatéralement par une autre personne, l'enseignant). Cette centration sur l'apprenant doit beaucoup à la revalorisation de l'individu en psychologie et en sciences de l'éducation, et à un certain nombre de répercussions importantes en (DLE) *.

La concentration sur l'apprenant a eu donc pour conséquence, l'importante attention accordée à ses besoins et ses objectifs. L'apprenant intervient toujours pour déterminer l'objectif de l'activité dans laquelle il s'engage.

Il participe dans son apprentissage et s'engage avec ses ressources personnelles.

Quand nous parlons de la classe, d'un enseignant et d'un apprenant, nous sommes dans l'obligation majeure de discuter le lien qui les unit tous les trois, et qui est " le savoir ".

¹ Philippe JONNAERT, Cécile VANDER BORGHT, Rosette DEFISE, Godelieve DEURME, Stéphane SINOTTE, op, cit, p.58.

* Didactique des Langues Etrangères.

Dans cette évolution, il semble que les contenus aient peu à peu, en terme de savoir, cédé la place aux savoir-faire, voire, pour certains, au savoir-être, sans pour autant que les concepts manipulés soient des plus clairs.

Le savoir est, à travers l'étude, tout ce qu'on peut apprendre « *L'ensemble des connaissances acquises par l'étude.* » (¹).

« *Pour certains, le savoir, en d'autres termes, les connaissances linguistiques, précède nécessairement le savoir-faire communicatif.* » (²).

« *D'une façon classique, par savoir, nous désignons les constitués (Brun, 1994 ; Conne, 1992) ceux qui ont décrits dans les programmes.* » (³).

Comme il est conçu, le savoir suit souvent des programmes précis dans n'importe quelle matière à enseigner et surtout dans l'apprentissage des langues. « *C'est à leur propos que se développe un projet d'enseignement et d'apprentissage autour duquel se réunissent élèves et enseignants.* » (⁴).

En effet, la transposition didactique s'intéresse des transformations des savoirs.

La co-construction du savoir en classe de langue suppose une action associée des différentes parties prenantes au contrat didactique, nous pouvons considérer cette relation comme une communication tripartite car, chaque élément a besoin d'un ou d'autres éléments pour réaliser ses objectifs ; le manuel scolaire prend une position centre entre l'apprenant et l'enseignant : c'est un pivot de base entre les deux.

¹ Pluri-dictionnaire Larousse, Le dictionnaire des collègues, 1990

² Jean-Pierre CUQ, op, cit, p.218.

³ Jean-Pierre CUQ, op, cit, p.218.

⁴ Phillipe JONAERT, Cécile VANDER BORGHT, Rosette DEFISE, Godelieve DEBEURME, Stéphane SINOTTE, op, cit, p.102.

L'enseignant est censé utiliser le manuel scolaire comme un moyen d'apprentissage, qui est le livre de l'élève, pour arriver à l'apprenant, bien qu'il n'est pas le seul moyen d'y accéder, il existe d'autres manuels qui facilitent la mission de l'enseignant, ceux-ci prennent diverses appellations, exemple: Guide du maître, Programme de la langue française, Document d'accompagnement du programme du français, Réaménagements apportés aux programmes de français...etc. ; sa tâche principale est d'amener ses apprenants à assimiler et à retenir ce savoir : l'apprenant observe, lire, comprend, s'exprime, imagine, produit, trouve des solutions...etc., de son côté, l'enseignant doit suivre, guider, diriger..., en outre, faciliter la compréhension, développer les capacités de communication, favoriser les interactions, adopter et doser les activités, conduire les apprentissages d'une manière agréable et efficace...etc.

D'autres interactions qui se manifestent en parlant de l'enseignement apprentissage des langues étrangères, premièrement, entre l'enseignant et le manuel. « *A l'origine, le manuel avait essentiellement pour fonction d'aider le maître en lui fournissant 'la matière à enseigner ' sous la forme d'un recueil de textes et d'exercices.* » ⁽¹⁾. Tout apprentissage passe par un programme pour qu'il soit réalisé.

Les niveaux se diffèrent, chaque manuel est élaboré selon plusieurs conditions, exemple en 3^{ème} Année Primaire, le manuel est en parfaite adéquation avec le programme dont la finalité est d'initier l'apprenant, par la pratique de l'oral et de l'écrit, à communiquer dans la langue. « *Voici ton 'Premier Livre de Français' pour apprendre une nouvelle langue. Ce livre t'offre des activités variées de dialogue, de lecture et d'écriture.* » ⁽²⁾.

¹ Jean Pierre ROBERT, *op, cit, p. 104.*

² Mon livre de Français, 5°AP, MEN, ONPS, éd, 2010-2011.

A cette phase, l'enseignant doit être conscient qu'il est face à une étape initiale d'apprentissage, et il doit s'adapter à ce niveau. A ce stade des apprentissages initiaux en lecture et en écriture, l'enseignement/apprentissage portera sur la construction de la langue, essentiellement sur l'axe morpho - graphique et phonologique, à des fins de communication à l'oral et l'écrit. Les activités sélectionnées dans ce programme s'organisent dans le cadre de projets pédagogiques. A leur variété s'ajoute un aspect ludique à même d'augmenter chez l'élève la motivation à apprendre et à réaliser le projet. Ce dernier peut être à dominante orale « *On travaillera essentiellement l'oral en réception et en production*) ou à dominante écrite (*on répondra là à une attente d'écriture et de lecture* » (¹).

Donc, le manuel est un ensemble très structuré de sorte que l'élève y évolue aisément sachant ce qu'il va réaliser comme activités et ce que l'on attend de lui. L'enseignant va connaître la progression de son apprenant à l'aide du manuel scolaire, et de son tour, l'apprenant fréquente ce dernier, soit, en classe, soit, à la maison, pour accomplir de différentes tâches.

Nous signalons que le manuel scolaire de 5^{ème} AP, ne se diffère pas fondamentalement de ceux de la 3^{ème} ou la 4^{ème} AP, cependant, la 5^{ème} AP se particularise par l'impératif de conduire l'élève vers l'école moyenne, et pour cela de lui assurer la réussite à l'examen de la fin du cycle primaire.

Ainsi, cette année (5^{ème} AP), qui est charnière, elle termine un cycle, en suivant un cursus qui va parallèlement avec les deux autres années dont les objectifs intermédiaires sont :

¹ Programme de la langue française, MEN, Commissions Nationale Des Programmes, Imprimerie de l'Office National d'Enseignement et de Formation à Distance, éd, Décembre 2003.

Pour la 3^{ème} AP : « Au terme de la 3^{ème} AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en uvre deux actes de » parole à l'oral et à l'écrit. » (¹)

Pour la 4^{ème} AP : « Au terme de la 4^{ème} AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné. » (²)

« Conçu et élaboré conformément au nouveau programme de 3[°]AP, le manuel scolaire intitulé ‘ Mon premier livre de français ‘ se compose de quatre (4) projets. » (³). Ce manuel est considéré comme le seuil du cycle primaire.

La plateforme de départ, c'est que l'enseignant est censé de prendre le manuel en considération, alors, il est guidé (il faut reconnaître que l'enseignant n'est pas totalement libre dans les choix qu'il veut entreprendre personnellement pour atteindre les objectifs qu'il a fixé au départ), à travers les préparations pré-établies, d'appliquer scrupuleusement les programmes officiels, de se soumettre aux instructions institutionnelles, mais avec les approches et les méthodes nouvelles, il est laissé à l'enseignant, de collecter les choix favorables et s'adapter selon les goûts, intérêts et attentes de ses apprenants.

Hors le contexte scolaire (la classe), l'apprenant, lui aussi est responsable de son apprentissage, comment ?

A la maison, l'apprenant se trouve seul face aux activités à réaliser ou situations problèmes à résoudre, ça aussi, est une sorte d'interaction, entre l'élève et le manuel, ce processus va l'aider à prendre le risque et à se voir autonome; la préparation des textes, la compréhension et l'analyse, la réalisation

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3[°]AP- 4[°]AP- 5[°]AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, 2012.

² Ibid.

³ Ibid.

des exercices, la révision... vont permettre à l'apprenant a à avoir des expériences d'utilisation de la langue.

L'évaluation qui est primordial, va expliciter le degré d'évolution de l'apprenant, et elle est orientée sur ce que les élèves savent pratiquer. Elle va se réaliser à partir d'activités diverses pour vérifier si les objectifs linguistiques ont été atteints par la mise en œuvre des quatre compétences (à l'oral et à l'écrit) elle doit se faire par l'enseignant au premier lieu, les "pauses-évaluation" et les "évaluations-bilan" vont permettre aux élèves de répondre sans voir dans le livre afin de vérifier, de mesurer le degré d'apprentissage. Les activités sont en relation avec les différents apprentissages. Nous visons l'évaluation formative, qui doit se faire pendant l'apprentissage, le temps est un critère d'évaluation ; c'est pour, centrer, corriger, reformuler, recentrer, rectifie, réguler, remédier, réorienter, équilibrer...etc. ; et par la suite, c'est l'auto-évaluation qui est laissé à l'apprenant.

Enfin, nous pouvons mentionner que le manuel scolaire est pris comme un moyen ou un support de départ et d'arrivée dans tout apprentissage.

5- Guide du maître :

L'absence d'une orientation précise peut entraîner une inquiétude des enseignants, c'est pour cette raison qu'on trouve un "Guide", le cas l'exige, celui-ci est un support didactique qui est mis entre les mains de l'enseignant, sa présence est indispensable, plus particulièrement, avec un enseignant débutant. Son élaboration doit se faire en parallèle avec le manuel scolaire et, comme l'indique son nom, il est réservé spécialement au maître. « *Le manuel scolaire de la 3ème AP (4ème et 5ème AP font parti du même guide) est en parfaite adéquation avec le programme, le document d'accompagnement et la*

répartition annuelle du programme de français (édition juin 2011). Il est laissé, par ailleurs, à l'enseignant(e) d'opérer les choix judicieux quant aux méthodes, aux démarches à mettre en œuvre et aux contenus pédagogique à exploiter en fonction des objectifs d'apprentissage retenus (et de les adapter au niveau réel de sa réalité pédagogique) pour la mise en place des compétences énoncées dans le programme. » (1). Donc, il est considéré comme un repère, mais, il n'est pas le seul, il y a d'autres documents dont l'enseignant doit faire recours.

Pourtant, le guide du maître est structuré de façon à constituer un véritable outil de référence et de consultation permanente, comme il peut être le point de départ pour l'enseignant, c'est-à-dire, avant d'enseigner ou de transmettre un savoir à l'apprenant, il doit se référer à son guide pour avoir des réponses au préalable à des questions multiples, exemple : Comment enseigner ? Quoi enseigner ? Que faire pour s'adapter ? Pourquoi enseigner (les objectifs)?...etc. parce qu'enfin c'est « Donner à l'élève des connaissances et les moyens de les exploiter enfin de les réinvestir à bon escient. » (2).

Or, concernant notre sujet, la remarque que nous signalons, c'est que les trois niveaux du cycle primaire sont introduits dans un seul guide bien organisé et détaillé, le fait qui va faciliter la tâche de l'enseignant, puisqu'il peut avoir les trois niveaux à enseigner à la fois.

L'aspect extérieur de ce guide démontre sa nature officielle, et qui proposé par l'état algérien, il est de volume et de format un peu moins que le manuel scolaire de l'élève, il est de couleur blanche, et d'après la page de garde et le thème, " Guides Pédagogiques des Manuels de Français 3^e – 4^e -5^e AP " nous sachons qu'il est destiné aux enseignants.

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3^oAP- 4^oAP- 5^oAP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, 2012, p. 5.

² Ibid.

En ce qui suit après, nous trouvons les auteurs de ce guide ; à savoir que cet ouvrage est réservé aux trois niveaux du cycle primaire, donc se répartit en trois parties, pour chaque partie, nous envisageons les points suivants :

- 1- Une introduction.
- 2- Un sommaire.
- 3- Présentation du manuel scolaire.
- 4- Activités à réaliser.
- 5- Déroulement des projets.
- 6- De quelques outils.

Dans un premier temps, nous survolons l'introduction qui mentionne l'utilité de ce guide, déclare pourquoi est- il élaboré ?et qu'est ce que les enseignants vont trouver dedans :

- Des tableaux de correspondance des compétences et des objectifs par projet et par séquence.
- Des recommandations pédagogiques pour le déroulement des projets.
- Des développements portant sur les activités à l'oral et à l'écrit.
- Des suggestions pour l'exploitation optimale du manuel dans perspective de développement des compétences.

De surcroît, l'introduction traduit les orientations officielles du programme, la démarche pédagogique et les principes de construction d'une situation d'apprentissage, la présentation de la structure du manuel dont l'agencement obéit à des principes didactiques qui visent au développement des compétences et à l'intégration des acquis...etc.

Le manuel scolaire prend appui sur les principes méthodologiques retenus dans le nouveau programme (Cf. Programme nouvelle édition – Juin 2011). Il est abondamment illustré car le rôle de l'image à ce stade d'initiation, est

primordial. « *Les enseignants se familiariseront rapidement avec la démarche vu que les séquences des projets sont structurées de la même manière et comportent les mêmes rubriques.* » ⁽¹⁾.

Quelques conseils sont très utiles tels que, les pistes de planification et le rappel du profil de sortie de la 3^{ème} AP, ainsi, la flexibilité remarquable dans l'analyse, et la marge de liberté laissée à l'enseignant pour accomplir sa mission. « *Le manuel scolaire n'est pas un consommable.* » ⁽²⁾.

Dans un deuxième temps, nous détaillons les axes cités ou les grands titres, puisqu'ils regroupent chacun des sous titres :

- I- Présentation du manuel.
- II- Le programme de français en 5^{ème} AP.
- III- Quelques principes méthodologiques.
 - a- Principes théoriques.
 - b- Résolution des situations problèmes.
 - c- Le projet.
 - d- Les apprentissages linguistiques.
- IV- Conduite des activités.
 - a- Activités de compréhension.
 - b- Activités d'expression.
- V- Structuration du manuel.

Ce qui nous a attiré l'attention, c'est que l'ensemble des activités, servent l'une ou l'autre des compétences suivantes :

-Oral/ compréhension (écouter).

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3^oAP- 4^oAP- 5^oAP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 5.

² Ibid.

-Oral/expression (parler).

-Écrit/compréhension (lire).

-Écrit/expression (écrire).

Ces compétences couvrent les quatre champs déjà cité, et qui se traduisent en objectifs d'apprentissage, à savoir que pour la 5^o AP que (l'OTI)^{*} est le suivant « *Au terme de la 5^{ème} AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.* » (¹).

L'enseignant doit connaître forcément qu'il est assigné de rendre son apprenant "capable de faire". D'après le dictionnaire "L'Essentiel"^(*) : Les dictionnaires définissent dans une acception courante, la compétence comme « *Une connaissance ou une capacité reconnue dans un domaine particulier, selon qu'ils insistent sur le savoir ou le savoir-faire.* » (²).

L'approche par les compétences préconisées par les orientations officielles, est appliquée aux nouveaux programmes de français. Il est attendu de l'enseignant qu'il fixe des objectifs pédagogiques afin que les notions acquises par les apprenants soient réinvesties dans d'autres situations de communication. que la notion de Dossier de Langue est délaissée et qu'il est face à un nouveau cadre d'enseignement et qui est : Le Projet Didactique dont les contenus s'appuient sur l'approche communicative et place l'apprenant au centre de son apprentissage. Les activités choisies favorisent l'autonomie de l'apprenant. Il doit "apprendre à apprendre", c'est-à-dire qu'il va apprendre à communiquer

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3^o AP- 4^o AP- 5^o AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 68.

(^{*}) Dictionnaire pratique de didactique du FLE

² ROBERT Jean-Pierre, op, cit, p.30.

en réalisant les actes de parole qui lui permettent d’agir dans la classe et hors de la classe.

« Par l’approche communicative, on s’intéresse à l’acquisition des compétences qui vont se développer au fur et à mesure que les savoirs et les savoir-faire sont mis en place. Ainsi, les compétences de lecture et d’écriture vont enrichir l’apprentissage de la langue à partir d’activités qui répondent aux besoins des apprenants, dans une situation de communication donnée. » ⁽¹⁾.

L’apprenant doit (re)construire les connaissances qu’il a intégrées progressivement par une démarche personnelle et active. Les savoirs de l’apprenant sont associés à des savoir-faire repris par les rubriques du manuel : ‘‘j’observe’’, ‘‘je retiens’’, ‘‘je m’exerce’’, ‘‘j’apprends’’... pour qu’il s’approprie la langue.

L’enseignant doit savoir que la langue ne sera pas étudiée comme un simple système mais comme un outil au service de pratiques langagières.

L’intégration des activités proposées dans le projet doit faire disparaître tout tronçonnage, l’étiquetage linguistique et la mémorisation linguistique.

Il est dans l’obligation de mettre son élève dans la situation d’un acteur concerné directement dans l’apprentissage et de le mener à construire progressivement les savoirs et savoir-faire en utilisant sa propre recherche dans une relation de concertation.

Cette démarche s’appuie sur l’observation, l’expérience, l’interaction et l’évaluation.

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3°AP- 4°AP- 5°AP, MEN, Direction de l’Enseignement Fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 39.

Le deuxième sous titre explique l'arrimage du manuel scolaire au nouveau programme de français de la 5^e AP qui se situe essentiellement au niveau :

- Des compétences à installer et des objectifs à atteindre.
- De la démarche d'enseignement/apprentissage préconisée.
- Des activités d'apprentissage et d'intégration.
- Des contenus.
- Des orientations en matière d'évaluation.

La lecture de ces points se fait à travers certain nombre de choix pédagogique, à savoir :

- la présentation de projets accompagnés d'illustrations soigneusement sélectionnées,
- le développement de mises en situation pour travailler à l'oral sur la base d'actes de parole à réaliser,
- l'exploitation de textes variés, fabriqués ou adaptés mais aussi de textes authentiques,
- L'exploitation de comptines (thématique, phoniques...) pour l'acquisition des sons et l'imprégnation de règles syntaxiques,
- la présentation d'un stock lexical et son activation dans des situations variées,
- la présentation d'activités d'écriture pour la maîtrise du geste graphique,
- la proposition de traces à l'écrit dans de courtes productions écrites (à la fin de chaque séquence),
- le développement de situations d'intégration.

1- Présentation du manuel scolaire :

2-1 Structure du manuel.

2-2 Thèmes et illustrations.

2-3 Structure des séquences dans les projets.

2-4 Tableau des contenus.

Cette présentation détaillée permet à l'enseignant de cerner la scène de son travail, il comprend que le manuel est un tout structuré et qui se compose de quatre projets.

Les thèmes retenus pour ces projets sont puisés dans le programme. Ils sont en relation avec l'école, la famille, l'environnement immédiat de l'élève, dans la vie quotidienne rythmée essentiellement par les activités scolaires, familiales ou sociales.

Le manuel scolaire de la 5^o AP est abondamment illustré car, à cet âge l'image joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Chaque projet déroulé est constitué de trois séquences. Les rubriques contenues à l'intérieur de chaque séquence sont récurrentes. Elles ont trois fonctions principales :

- Pour travailler l'oral.
- Pour travailler en lecture.
- Pour travailler à l'écrit.

Le tableau des contenus (pages : 5-6-7-8 du manuel scolaire) est la matrice du manuel scolaire en matière de distribution des contenus pour développer les compétences retenues à l'oral et à l'écrit.

2- Activités à réaliser :

3-1 Pour travailler l'oral.

3-2 Pour travailler l'écrit.

Cela s'articule sur les actes de parole à réaliser, leurs distributions dans les séquences est en lien avec les phonèmes étudiés et les thèmes développés ; des saynètes à jouer de type conversationnel ; des comptines à apprendre, celles-ci, sont prévues, leur intérêt est double :

- Elles permettent une approche ludique de la langue par le jeu des répétitions, des sonorités, des jeux de mots...en véhiculant un lexique important.
- Elles sont un bon support pour l'enseignement implicite de la grammaire

3- Déroulement des projets :

- 4-1 Les activités dans la séquence 1 du projet 1.
- 4-2 les projets 2-3-4.
- 4-3 Recommandations pédagogiques.

Quatre projets sont déroulés dans l'année. L'enseignement étant progressif, à savoir, que chaque projet s'enrichit du premier. Les thèmes sont différents mais la démarche pédagogique est la même s'appuyant sur les principes dans le programme, qui se traduisent en activités diverses qui visent :

- L'élève est au cœur des apprentissages.
- Il prend conscience de ce qu'il fait, de ce qu'il apprend, de comment il apprend et de pourquoi il réussit.
- L'interaction et la verbalisation sont des procédés qui permettent de progresser.
- L'erreur est formatrice.

La première séquence du projet 1 est présentée, à titre d'exemple, elle présente en détails son déroulement

4- De quelques outils :

- 5-1 Tableau de correspondance phonèmes/graphèmes.

5-2 Pages outils.

5-3 Lexique illustré.

5-4 Phonétaire

5-5 J'écris les nombres.

C'est une autre forme de correspondance entre Phonèmes (J'entends) et Graphèmes (Je lis).

Les pages outils, envisagées comme ressources pour l'élève, elles regroupent les acquis des élèves sur le plan lexical et syntaxique. Ainsi le lexique illustré forme une autre ressource à la portée des élèves.

La phonétaire constitue une nouveauté dans le manuel scolaire. C'est un outil de travail indispensable pour l'apprentissage des sons sur le plan fonctionnel.

L'écriture des nombres en lettres, est une visualisation permet à l'apprenant de s'habituer à leur orthographe et de se l'approprier progressivement.

Nous pouvons constater, que le guide du maître du 5^{ème} AP, est présenté d'une manière très claire, simple et précise, cela permet à l'enseignant de s'organiser avant le départ pour éviter tout décalage, lui donne l'occasion d'atteindre la réussite, et suivre un apprentissage sécurisant.

En plus du guide, l'enseignant a à sa disposition, la répartition des séances durant la semaine, ou, ce qu'on l'appelle l'emploi du temps.

En 5^o AP, le déroulement d'une séquence se fait en deux semaines, selon l'emploi du temps actuel, appliqué au niveau de la circonscription de Ouled- Djellal 2, Wilaya de : Biskra.

A savoir que l'emploi du temps est en parfaite adéquation avec le programme et les instructions ministérielles, ainsi, l'enseignant ne peut

pas l'appliquer à la lettre, il doit prendre la progression de ses apprenants en considération.

Nous présentons ce dernier selon le tableau suivant :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE BISKRA
INSPECTION DE L'EDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ECOLE PRIMAIRE/
DE: OULED- DJELLAL 2

DIVISION/ 5^{ème} AP
ANNEE SCOLAIRE/ 2012-2013

EMPLOI DU TEMPS- NIVEAU/ 5° AP

<i>1° jet</i>	<i>2° jet</i>	<i>3° jet</i>	<i>4° jet</i>	<i>5° jet</i>	<i>6° jet</i>
<i>Oral Compréhension Expression</i>	<i>Lecture Compréhension de l'écrit</i>	<i>Lecture suivie Et dirigée</i>	<i>Orthographe</i>	<i>Récitation / Dictée</i>	<i>Évaluation Remédiation</i>
<i>Vocabulaire</i>	<i>Grammaire</i>	<i>Conjugaison</i>	<i>Entraînement à l'écrit</i>	<i>Production écrite 1° jet</i>	<i>Réécriture 2° jet</i>

6- Livre de l'élève :

(De Boeck, 2003) définit le manuel comme « *un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité. Il possède plusieurs caractéristiques :*

- *il remplit différentes fonctions associées aux apprentissages ;*

- il porte sur différents objectifs d'apprentissage ;
- il propose différents types d'activités susceptibles de favoriser l'apprentissage.» (¹)

Le manuel scolaire n'est pas imprimé aux proposer aux apprenants aléatoirement, il doit sans doute, répondre à certains critères socioculturels, psycholinguistiques, idéologiques, et remplir de diverse conditions qui se traduisent par les besoins et les goûts des apprenants, les choix et les objectifs, les méthodes et les démarches...etc.

Il nous semble que le livre de l'élève de la 5^{ème} AP se satisfait des éléments déjà mentionnés au-dessus.

Le manuel scolaire de la 5e AP est de format et de volume acceptable, la page de garde démontre la destination du recueil "Mon Livre de Français " 5^{ème} Année Primaire- de couleur bleue claire, il est illustré par une image qui porte sur des écoliers qui vont accompagner l'apprenant durant toute l'année, leurs positions lui incitent à apprendre, il contient 146 pages réparties en quatre parties (projets), chaque partie désigne un projet, ainsi, les pages de chaque projet prennent une couleur qui se diffère des autres.

L'image à ce stade, en plus de sa fonction esthétique, est très importante. Elle embellit, attire et motive l'enfant, la lecture de l'image est aussi efficace que la lecture du texte pour fixer les apprentissages

Nous avons constaté que le manuel scolaire de la 5ème AP est conforme aux programmes et les instructions, ainsi, il peut aider les élèves à atteindre les trois objectifs généraux assignés au collège, développer la pensée logique, apprendre à maîtriser la trilogie : écrit, oral, image, donner l'habitude du travail personnel.

¹ CHRISTIAN CHERDON, AU SALON DE L'ÉDUCATION – NAMUR 17 OCTOBRE 2007, FORUM NORD, Quel avenir pour le manuel scolaire ? F.-M. Gérard, Quel avenir pour le manuel scolaire ? www.assucopie.be/...avenir%20pour%20le%manuel%...

Par son contenu et sa conception, il tend à faciliter l'étude des thèmes transversaux.

La première page du manuel ressemble à la page de garde, juste un rajout, que nous avons remarqué, se sont les auteurs ou les élaborateurs du manuel, de plus, celle qui est responsable de la maquette et illustrations.

La page d'après, tout en haut, est une "Introduction" ou un avant propos. En dessous, l'expression « *Bienvenue en 5^{ème} AP ! Te voilà en 5^{ème} AP avec un nouveau manuel scolaire...Ton manuel scolaire est accompagné d'un cahier d'activités dans lequel tu pourras t'exercer tout au long de l'année. Bon courage et bonne année scolaire.* » (¹), entrée attirante qui renvoie à un aspect éducatif qui concerne tout les utilisateurs du manuel.

Cette introduction reflète la cohérence et elle est bien détaillée, elle attire l'attention de l'apprenant sur le contenu de son manuel :

- 1- Des activités d'oral qui te permettront de t'exercer dans la connaissance orale.
- 2- Des activités de lectures qui t'aideront à accéder à la compréhension écrite à travers les différents types de textes : documentaire, narratif, et prescriptif.
- 3- Des activités de fonctionnement de la langue qui te donneront l'occasion de découvrir la langue à travers des règles simples.
- 4- Des activités d'entraînement à la production écrite qui te permettront d'aller progressivement vers la maîtrise de l'expression écrite.
- 5- Une évaluation à travers laquelle tu feras le point sur ce que tu as appris.

¹ Mon premier livre de Français, 5^{ème} AP, MEN, Onps, 2010-2011, p. 3.

- 6- Une étude de texte qui t'aidera, dès le début de l'année, à te préparer à l'examen de fin de cycle primaire.
- 7- Une histoire longue.
- 8- Des poèmes pour découvrir un autre aspect de la langue.

Toutes ces pistes s'unissent, et se situant dans la continuité de ce que a été réalisé en 3^e et 4^e AP, en proposant quatre (4) projets, tout au long de l'année, chacun s'intitule différemment.

Cet enchaînement, cohésion et cohérence et s'expliquent comme suit ;

« Le manuel devrait être d'abord une tribune où l'enfant retrouve ce qu'il sait déjà. L'élève n'est jamais une page blanche : outre ses qualités innées, il arrive à l'école avec un bagage cognitif non négligeable fait de sa culture, de son éducation, de ses expériences, de sa langue maternelle... dont on doit nécessairement tenir compte dans la conception des programmes scolaires et des manuels. On ne peut apprendre qu'à partir de ce qu'on sait déjà. A titre d'exemple, en découvrant dans son livre une image représentant un personnage d'un dessin animé (et il en connaît et en aime déjà plusieurs), l'enfant fait spontanément appel à son savoir culturel qu'il mobilise dans une situation d'apprentissage concrète où il va à la découverte de « ce qu'il ne sait pas déjà », tels une lettre alphabétique, un mot, une phrase... »⁽¹⁾

Donc, le manuel scolaire est un outil de référence dont l'élève a besoin pour lui permettre de construire son apprentissage, de se laisser guider par celui-ci, c'est d'un outil structuré et structurant, peu encombrant, sur lequel viennent s'attacher divers éléments cohérents qu'on peut faire évoluer (travaux, exercices, méthodes qui s'échangent et se complètent par les apprenants).

¹ KHERBOUCHE Karim, Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation, enseignant de français en Algérie et auteur, Blog : <http://français.enseignement.over-blog.com>

Il y a donc beaucoup de chemin à tracer pour inscrire le manuel scolaire dans les nouvelles perspectives pédagogiques.

Il y a à s'inscrire dans la durée, à inscrire dans la durée l'apprentissage et la mobilisation des ressources quand autour de nous on s'inscrit dans le zapping permanent, dans l'éphémère toujours renouvelé apprentissage face aux situations, dans l'action, apprentissage face aux livres, aux médias, apprentissage en interaction, apprentissage de moments d'étude et de structuration, apprentissage du respect du travail d'autrui. Avec des livres et des médias, pour une quête au carrefour des savoirs,

des savoir-faire et des savoir devenir. L'ensemble de ces activités se déroulent harmonieusement, chacun d'eux est une activité qui est au service de l'autre, l'aspect de décloisonnement, de cohésion et de cohérence est présent, ils ont comme plateforme trois axe de travail :

- 1- Travailler l'oral.
- 2- Travailler l'écrit
- 3- Travailler en lecture.

A la fin de chaque séquence (qui est la finalisation d'une étape du projet), dans le cadre de l'évaluation formative, une évaluation permet de faire le point sur les acquis des apprenants, lexicaux, grammaticaux ou autres, ainsi, sur les plans cognitifs, affectifs et psychomoteur dans une situation de communication donnée, à travers des situations d'intégrations. Cette évaluation peut être réalisée sur les cahiers, sur une feuille double, en classe ou sur le cahier de maison.

A la fin de chaque projet, l'évaluation prend la forme d'un réinvestissement, bilan permettant de faire le point sur tous les acquis réalisés dans le projet.

Signalons que le projet doit se faire en classe, par les élèves. L'objectif est que l'apprenant apprenne en agissant tout en réinvestissant ses acquis. La notion d'action dans des situations problèmes est essentielle.

CHAPITRE III
DESCRIPTION DES CONTENUS
DU MANUEL SCOLAIRE

Depuis des années les contenus, le maître et son élève sont imposés à des instructions officielles souvent sévères ; ils n'ont pas le choix de franchir les pistes préétablies.

Les élaborateurs et les auteurs des manuels répondent, en outre des compressions, à une compression linguistique, c'est l'ensemble des éléments idiomatiques et culturels qui forment la cible d'appropriation, cette imposition se définit par les choix des contenus d'enseignement et d'apprentissage. Elle se voit à travers les consignes ministérielles, des programmes, des syllabus ou des référentiels et est fondée sur des représentations culturelles, idéologiques et méthodologiques. Les choix sont déterminés par les institutions responsables.

Le manuel scolaire « *Intervient historiquement comme un instrument privilégié de la construction identitaire, et comme un enjeu politique majeur car il se réfère à un programme national précis.* » ⁽¹⁾, Explique Alain Chopin.

Donc, c'est la partie guidante qui a l'initiative du choix parce qu'elle considère qu'elle sait mieux, par expérience, ce qu'il conviendra d'offrir à l'apprenant pour qu'il mène à bien son entreprise d'appropriation.

Toutefois, à travers le programme, plusieurs acquis, sous forme d'objectifs ou compétences attendues, sont souhaités d'être installés chez l'apprenant. L'enseignant doit le suivre et d'installer ces acquis chez son apprenant par tous les moyens.

Nul ne peut contester son importance, car il demeure un support didactique indispensable. Malgré l'apparition des multimédias et l'irruption de l'audio visuel, le manuel scolaire conserve sa présence comme un moyen d'enseignement et l'un des facteurs qui peuvent influencer la nature des interactions entre l'enseignant et l'élève.

¹ L'éducateur, Revue Algérienne de l'Éducation, n°3, janvier-février, Alger, 2005, p. 7.

Il permet à l'enseignant de suivre la progression de l'apprentissage et d'être en présence permanente, là, où l'élève réalise les différentes activités : lecture compréhension, expression orale, activités de production, activités d'expression, production écrite dans le cadre du projet...etc. Quant au guide du maître, son rôle est incontournable dans l'enseignement, il est en relation étroite avec le manuel scolaire comme il peut aider l'enseignant dans sa mission « *Ce guide se veut un facilitateur pédagogique que l'enseignant, dans sa pratique en enrichira en fonction des besoins et des attentes de ses élèves.* » ⁽¹⁾.

Le guide accompagne le manuel scolaire. Il a pour objectif essentiel d'apporter une aide à l'enseignant en explicitant la démarche retenue de sorte à rendre optimale l'utilisation du manuel. Il est structuré de façon à constituer un véritable outil de référence et de consultation permanente.

« Nous voyons donc, une nécessité absolue à offrir le présent guide aux enseignants pour les éclairer dans l'exploitation du matériel didactique(...) Ce guide associé à la méthode de français (...) apporte des réponses à toutes ces préoccupations. Il présente le matériel, explique les choix didactiques, commente et enrichit les activités et les exercices et propose des instruments d'appoints. » ⁽²⁾.

Donc, le guide traduit une orientation précise, d'une présentation claire et d'une instrumentation sécurisante. A savoir, qu'à l'heure actuelle, l'enseignement/apprentissage des langues est face au renouvellement du discours didactique et à la diversité des outils pédagogiques.

Dans le cadre des nouvelles approches qui valorisent l'éclectisme didactique, il est laissé, par ailleurs, à l'enseignant d'opérer des choix judicieux, au plan de

¹ Guide du Maître, Français 4^e Année Primaire, MEN, ONPS. Année d'application, 2006, p. 3.

² Guide du Maître Français, 2^e Année primaire, MEN, ONPS, 2004-2005, p. 3.

la qualité, il ne suffit pas d'avoir un bon matériel, il faut aussi l'utiliser avantageusement, connaître ses fondements, s'approprier son contenu et saisir la logique de son fonctionnement.

Cette flexibilité qui est très remarquable naît d'une centration qui se converge vers l'apprenant et le mis en vecteur du processus d'apprentissage.

« Nous souscrivons pleinement à l'idée que l'enseignant est maître de sa classe et ce que c'est lui qui décide de la façon de faire. Ceci pour préciser d'entrée de jeu, qu'en aucun cas les outils ne guident l'acte pédagogique et ne se substituent à l'initiative et au savoir-faire de l'enseignant, ce sont cependant, de précieux auxiliaires(...). Mise en œuvre réfléchie et documentée des programmes, ces outils fournissent, en effet, des supports variés et des stratégies intéressantes sur lesquels l'enseignant peut s'appuyer pour faire sa classe. »⁽¹⁾.

1- Architecture du manuel :

Le manuel scolaire de français de la 5^{ème} AP est destiné à des élèves ayant onze ans. Son élaboration suit les orientations du nouveau programme. Il est fondé sur le découpage sur les notions de projet pédagogique et de séquence didactique.

En plus du manuel scolaire, l'élève aura à sa disposition un « cahier d'activités. », c'est un cahier d'entraînement qui renforce les notions et les connaissances apprises en classe, et comme tout entraînement, c'est en s'exerçant que l'élève va renforcer ses connaissances. Ce « cahier d'activités » est un support nécessaire au travail personnel des élèves en classe et à la maison.

¹ Guide du Maître Français, 2^e Année Primaire, MEN, ONPS, 2004-2005, p. 3.

Le manuel, parce que destiné à l'élève, est d'un abord aisé : la même présentation dans le même ordre est adoptée pour chacun des projets ; les illustrations seront autant de moyens d'aider à la compréhension et égayeront les pages du livre.

Pour chaque séquence de chaque projet, un texte à écouter et un texte à lire seront à la base de toutes les activités d'écoute, de compréhension, de lecture, d'analyse, de découverte, de production orale, d'écriture. Un bilan sera fait pour mesurer le degré d'acquisition des savoirs et savoirs -faire et procéder, si nécessaire, aux remédiations.

L'élève est initié à la lecture d'une longue histoire, en douze parties, qu'il retrouvera chaque deux semaines environ.

Comme n'importe quel manuel scolaire, celui de la 5^oAP commence par une page sur laquelle figure le niveau et la matière à enseignée.

La page qui suit (n°3) est réservée à l'avant propos qui s'adresse directement à l'élève en lui donnant quelques explications à propos de son programme. On lui explique comment doit-il utiliser les différentes activités et quels sont les objectifs visés, en attirant son attention que son manuel est accompagné d'un cahier d'activités dans lequel, il pourra s'exercer tout au long de l'année.

A la fin de page un souhait présenté par les auteurs élaborateurs du manuel.

Au verso, cinq pages présente le sommaire, et qui prend le format de table des matières, détaillant : les projets, les séquences et les différentes activités à réaliser.

Les projets sont présentés avec les couleurs qui leur ont été choisies car l'élève peut repérer le projet voulu sans chercher le numéro de la page de ce même projet.

Cette présentation facilite l'utilisation du manuel et permet de savoir les titres des différents projets et séquences.

Le manuel scolaire de la 5^{ème} P contient 146 pages, il se compose de quatre (04) projets, chacun se termine par deux poèmes.

Pour ce qui est de projets : ils se présentent comme suit :

Projet 1. « Faire connaître des métiers », avec 30 pages.

Projet 2. « Lire et écrire un conte », avec 30 pages.

Projet 3. « Lire et écrire un texte documentaire », avec 30 pages.

Projet 4. « Lire et écrire un texte prescriptif », avec 30 pages.

Nous avons remarqué que le projet est une pédagogie dans laquelle l'élève est associé de manière contractuelle à l'élaboration : de ses savoirs.

- Il se fonde sur les besoins et les intérêts des élèves et les ressources de l'environnement.
- Il organise les activités qu'il fait exercer à l'élève.
- Il doit déboucher sur une réalisation collective, concrète, orale ou écrite (un spectacle de comptine, une histoire à raconter à plusieurs, un abécédaire, une fiche documentaire...).
- Il implique une évaluation continue reposant sur l'analyse des différents entre ce qui attendu et ce qui est accompli en vue d'y remédier et de réguler.

2- Architecture du projet :

Le projet pédagogique réfère à la centration de l'acte pédagogique. C'est le cadre fédérateur dans lequel les objectifs d'apprentissage destinés à travailler une ou plusieurs compétences prennent tout leur sens.

Il est considéré dans sa globalité, constitue l'organisateur didactique d'un ensemble d'activités. Il est conçu sous forme de séquences ayant une cohérence interne et des intentions pédagogiques. Le projet permet d'installer une ou plusieurs compétences définies dans le programme.

A savoir que ce dernier n'est pas une fin (but) en soi, c'est un moyen de confronter les apprenants à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage significatives. Il ne doit en aucun cas occulter les apprentissages au profit du produit à réaliser. C'est donc le cadre dans lequel se réalisent les apprentissages.

Il indique l'association de plusieurs et multiples activités pour aboutir aux objectifs visés.

Chaque projet est constitué d'un ensemble d'activités, qui se sont conduites en vue de développer l'une ou l'autre des compétences en :

- Oral réception.
- Oral production.
- Écrit réception.
- Écrit production.

Les quatre projets se succèdent en numérotation, la première page de chaque projet prend le numéro, ainsi son thème, les pages suivantes figurent les titres de chaque séquence, la numérotation est claire, en caractère gras, colorée et illustrée.

Les thèmes retenus pour les projets sont puisés dans le programme. Ils sont relatifs à l'école, à la famille, à l'environnement immédiat de l'élève, dans la vie quotidienne rythmée essentiellement par les activités scolaires, familiales ou scolaires. L'implication de l'élève « éco-écolier » dans des activités plus larges comme la journée mondiale de l'arbre ou la présentation de l'environnement permet le développement de compétences transversales. En effet, l'élève qui aborde les mêmes thèmes dans les autres disciplines, parvient alors à intégrer et à mieux faire les liens entre les différents apprentissages. Les projets sont porteurs de valeurs comme : le civisme, la solidarité, l'entraide, le respect de l'autrui, la valeur du travail, la reconnaissance des métiers et le respect de son environnement. Chaque projet est porteur d'un thème général décomposé en sous thèmes dans les séquences.

Au niveau de l'illustration, le manuel est abondamment illustré car il s'agit du début de l'apprentissage d'une nouvelle langue. Les élèves sont jeunes et l'image à cet âge, joue un rôle très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Les illustrations ont été sélectionnées en fonction des phonèmes étudiés, Elles accompagnent un mot ou des mots simples relevant du vocabulaire concret pour identifier et mémoriser les phonèmes de la langue.

L'image, en plus de sa fonction esthétique, est importante. Elle permet également de fixer un moment fort dans un récit ou une description. Si l'image embellit le texte, attire et motive l'enfant, son exploitation aide à la compréhension, elle favorise l'expression orale individuelle ou collective. Des questions posées oralement à propos du contenu des illustrations, permettent aux élèves d'anticiper sur le sens du texte.

La lecture de l'image est aussi importante que la lecture du texte pour fixer les apprentissages.

Ce qui est important à mentionner que cette présentation permet d'attirer l'attention de l'élève (architecture enfantine attirante), elle lui facilite la suite, en réalisant les différentes activités, l'élève sait dans quelle étape il est.

Nous avons remarqué que chaque projet se revête d'une couleur spécifique qui le distingue de l'autre :

Projet 1 en vert, projet 2 en rose, projet 3 en bleu, projet 4 en mauve.

La coloration et l'illustration nous paraît une manière d'adaptation qui facilitent l'apprentissage.

Rajoutant, et c'est très important, qu'à la fin de chaque projet, nous envisageons deux poèmes, ce qui fait huit poèmes dans l'ensemble du manuel scolaire.

Donc, quatre projets, se situant dans la continuité de ce qui a été réalisé les deux dernières années.

Nous avons choisi l'un des projets pour le présenter comme il est présenté dans le manuel scolaire de l'élève, et pour cela, nous avons choisi le projet 1.

La première page de ce projet est la 9^{ème} dans le manuel : tout au centre figure le numéro du projet écrit en blanc dans un rectangle suivi d'une illustration.

Le titre figure juste après en grand format et en caractère gras, en bas, dans la même page, on trouve les titres des trois (03) séquences.

Le projet pédagogique dans sa globalité, est constitué d'un ensemble de séquences formant un enchaînement et une cohérence internes, ce qui permet d'atteindre une ou plusieurs compétences définies dans le programme.

Les projets de la 5^{ème} AP, sont présents dans le manuel selon le tableau suivant :

<i>PROJET</i>	<i>SÉQUENCE</i>	<i>p</i>
<i>1</i> FAIRE CONNAITRE DES MÉTIERS	<i>PRÉSENTER UN MÉTIER</i>	10
	<i>DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES ACTIONS RELATIVES A UN MÉTIER</i>	20
	<i>DÉCOUVRIR L'UTILITÉ DES MÉTIERS</i>	30
<i>2</i> LIRE ET ÉCRIRE UN CONTE	<i>IDENTIFIER LA STRUCTURE NARRATIVE</i>	44
	<i>IDENTIFIER LES PARTICULARITÉS D'UN CONTE</i>	54
	<i>FAIRE PARLER LES PERSONNAGES D'UN CONTE</i>	64
<i>3</i> LIRE ET ÉCRIRE UN TEXTE DOCUMENTAIRE	<i>IDENTIFIER LE THÈME D'UN TEXTE DOCUMENTAIRE</i>	78
	<i>REPÉRER LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DANS UN TEXTE DOCUMENTAIRE</i>	88
	<i>RETROUVER UN PROCESSUS DE FABRICATION</i>	98
<i>4</i> LIRE ET ÉCRIRE UN TEXTE PRESCRIPTIF	<i>IDENTIFIER UN TEXTE QUI PRÉSENTE DES CONSEILS</i>	112
	<i>IDENTIFIER UN MODE DE FABRICATION</i>	122
	<i>IDENTIFIER UNE RECETTE</i>	132

Comme exemple, nous voyons que la présentation d'un projet est indispensable.

Projet 1 : Faire connaître un métier.

Séquence 1 : Présenter un métier, page 10.

- Oral/Compréhension /Production :

Texte support : Le fils de si Abderrahmane. (Assia Djabbar), page : 10.

Repérer des informations d'un texte écouté (personnages, métiers, lieu, actions).

Présenter un métier au choix (3 à 4 phrases).

- Lecture/Compréhension :

Un métier : Sauver des vies (Michel Manière), page : 11.

- Vocabulaire : Le champ lexical, page : 12.

- Grammaire : Les types de phrases, page : 13.

- **Conjugaison** : Le présent de l'indicatif (être et avoir), page : 14.
- **Orthographe** : La ponctuation, page : 15.
- **Apprendre à écrire, 1^{er} jet** : Métiers et outils.
- **Production écrite, 2^{ème} jet** : Présenter un métier de son choix.
- **Je découvre une longue histoire** : texte long (Lecture suivie et dirigée).
Thème : Le cross impossible. (D'après M. Rebillard), page : 18.
- **Évaluation (Pause-évaluation)** : se fait à la fin de chaque séquence, page 19.

Séquence 2 : Décrire les différentes actions relatives à un métier, page 20.

- **Oral/Compréhension /Production** :
Texte support : L'apiculteur (Collection : en savoir plus), page : 20.
Repérer des informations d'un texte écouté (personnages, lieu, actions...).
Décrire un métier en exercice (actions).
- **Lecture/Compréhension** : Le boulanger : (J. AIGARD), page : 21.
- **Vocabulaires** : Les synonymes, page : 22.
- **Grammaire** : Le phrase interrogative et les adverbes interrogatifs, page : 23.
- **Conjugaison** : Les verbes du 1^{er} et 2^{ème} groupe + le verbe "aller" au présent de l'indicatif, page : 24.
- **Orthographe** : Les homophones grammaticaux, page : 25.
- **Apprendre à écrire, 1^{er} jet** : Métiers spécialisés et actions.
- **Production écrite, 2^{ème} jet** : Écrire 2/3 phrases pour présenter les actions d'un métier.
- **Je découvre une longue histoire** : texte long (Lecture suivie et dirigée).
Thème : Le cross impossible. (D'après M. Rebillard), page : 28.
- **Évaluation (Pause-évaluation)** : se fait à la fin de chaque séquence, page 29.

Séquence 3 : Découvrir l'utilité des métiers, page 30.

- **Oral/Compréhension /Production :**

Texte support : L'ébéniste (Sorbet : métiers d'hier), page : 30.

Repérer des informations d'un texte écouté (personnages, lieu, matière, actions...).

Parler d'un métier (ébéniste - menuisier).

- **Lecture/Compréhension :**

Le travail manuel : (D'après P. Bernard et A. Veller), page : 31.

- **Vocabulaire :** Les familles des mots, page : 32.

- **Grammaire :** La forme négative et la forme affirmative, page : 33.

- **Conjugaison :** Les verbes du 3^{ème} groupe au présent de l'indicatif, page : 34.

- **Orthographe :** Le féminin des noms, page : 25.

- **Apprendre à écrire, 1^{er} jet :** Produire des phrases avec les éléments donnés pour exprimer l'utilité des métiers.

- **Production écrite, 2^{ème} jet :** Écrire 2/3 phrases pour parler de l'utilité des métiers choisis.

- **Je découvre une longue histoire :** texte long (Lecture suivie et dirigée).

Thème : Le cross impossible. (D'après M. Rebillard), page : 38.

- **Évaluation (Pause-évaluation) :** se fait à la fin de chaque séquence, page 39.

- Une étude de texte est proposée à la fin de chaque projet (à la fin de la séquence 3).

Les « évaluations-bilan » en fin de projet vont permettre aux élèves de répondre à des questions sans regarder dans le livre afin de vérifier, de mesurer le degré d'apprentissage. Les activités sont en relation avec les différents apprentissages.

« Par la pédagogie de l'intégration, l'élève est inscrit dans une démarche de résolution de problème. Il va ainsi mobiliser ses acquis dans des situations

d'intégration présentes en fin de projet. L'élève apprend à intégrer, c'est-à-dire qu'il apprend à mettre ensemble des éléments acquis séparément pendant les différentes séances. Pendant cette séance d'intégration, l'élève va s'impliquer dans un travail individuel tout en sollicitant les autres camarades. Pendant la résolution de la situation problème, plusieurs compétences vont être sollicitées pour réaliser un produit écrit. » (1)

Le plus remarquable, c'est que les séquences se déroulent de la même manière, à part le thème, le cours, l'activité et l'objectif qui se changent automatiquement, mais ils pivotent autour de l'axe central du projet.

L'ensemble des projets programmés aux élèves de la 5^{ème} AP, visent la mise de l'apprenant au centre de son apprentissage, les savoirs et les savoirs-faire se construisent ainsi.

Nous avons constaté aussi, que l'enseignant est appelé à déclencher la situation problème, qui est une situation d'apprentissage, pour but de créer un espace de réflexion et d'analyse autour d'un problème à résoudre et de déboucher sur un savoir d'ordre général (notion, concept, loi, règle, compétence, savoir faire, savoir-être, savoir-devenir).

Dans la continuité des programmes de 3^{ème} et 4^{ème} AP, une liste de projets est proposée à titre indicatif. Le développement des compétences dans le cadre du projet permet la réalisation de macro actes de parole. Un même projet peut en mobiliser plusieurs. Cependant en fonction de l'intention de communication, du destinataire et de la progression dans les apprentissages, un acte de parole sera dominant. Par rapport aux centres d'intérêt des élèves, de leur motivation et de leur environnement, l'enseignant fera des choix adaptés. Certains projets

¹ Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3^e – 4^e – 5^e AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012, p. 53.

peuvent rester ouverts. Ils seront complétés au fur et à mesure des apprentissages.

Le tableau suivant illustre les différents paramètres à mettre en œuvre :

Projets possibles	Intention de communication
1- Faire connaître des métiers : instituteur, mécanicien, bijoutier...	<i>Présenter/Décrire / Informer</i>
2- Réaliser une interview pour interroger un personnage choisi par la classe	<i>Questionner/ Informer</i>
3- Faire connaître un produit local d'artisanat (poterie, vannerie, bijouterie, dinanderie,...).	<i>Présenter/ Décrire / Informer</i>
4- Réaliser le catalogue de la bibliothèque de la classe (titre, nom de l'auteur, maison d'édition et résumé).	<i>Informer</i>
5- Réaliser un album de lecture sur un thème étudié.	<i>Raconter/ Décrire</i>
7- Sensibiliser sur les accidents domestiques, sur les dangers de la route, sur l'hygiène bucco-dentaire, sur les dangers des produits alimentaires périmés.	<i>Informer/Expliquer/ Conseiller</i>
8- Rédiger une mini charte pour la protection de son environnement.	<i>Présenter/ Informer Donner un avis</i>

<p>9- Rédiger la mini charte du fairplay des supporters.</p>	<p><i>informer/Expliquer</i> <i>Conseiller</i></p>
<p>10-Écrire et monter une saynète sur le thème de l'importance des études.</p>	<p><i>Informer/Expliquer</i> <i>Conseiller</i></p>
<p>Circonstances : Les journées nationales et internationales, les manifestations culturelles, sportives, économiques, ... de la localité ou de la région seront mises à profit : la fête du travail, un marathon, un rallye, la journée du savoir : le 16 avril, la journée de prévention et d'hygiène bucco-dentaire, une foire agricole,...</p>	
<p>Destinataires : - L'association des parents d'élèves, les enseignants, les élèves de la classe, les élèves d'une autre classe, les élèves d'une autre école, le Chef d'établissement, l'association des enfants malades,...</p>	
<p>Produits possibles : Un dépliant, une affiche, une fiche technique, un petit carnet, un fichier, un classeur, une lettre, une carte de vœux, une fiche de lecture, un album de lecture, une fiche d'entretien, un spectacle, un poème,...</p>	

3- Architecture de la séquence :

La séquence est « *Une série d'activités regroupés dans la même unité de temps par les enseignants en fonction d'un ou de plusieurs critères de cohérence didactique.* » (¹).

Une séquence peut durer plusieurs séances. Elle est l'unité d'enseignement/apprentissage qui planifie à travers des activités et des productions écrites ou orales, les savoirs à enseigner et les savoirs faire à maîtriser pour atteindre une compétence ciblée. Ces activités alternent des activités complexes comme les activités d'expression, de lecture, de production qui mène l'élève à mobiliser l'ensemble des compétences relatives à la compréhension ou à la production d'un texte et des activités fragmentaires qui servent un objectif d'apprentissage précis comme produire des énoncés pour se présenter, demander, raconter, décrire...etc.

Dans le manuel scolaire de la 5ème AP toutes les séquences sont construites sur le même schéma afin de faciliter l'utilisation du manuel et assurer sa cohérence.

Dans tout le manuel, nous avons compté douze (12) séquences, cela veut dire : trois (03) séquences pour chaque projet, donc c'est la totalité de quatre (04) projets.

Nous avons remarqué que toutes les séquences sont composées des mêmes activités. Il va sans dire que l'enseignant pourra approfondir la compréhension du texte, il peut la faire immédiatement après la séance de lecture-compréhension et décaler la leçon de grammaire.

¹ CUQ Jean-Pierre, op, cit, p.220.

Autre remarque, c'est que le volume des pages de chaque trois séquences (un projet), sont les mêmes (30 pages), aucune différence entre les séquences à signaler, sauf, dans le contenu.

La séquence, d'une durée de 2 semaines, est organisée en onze (12) séances de quarante cinq (45) minutes chacune.

Nous pouvons schématiser le déroulement de la séquence comme elle est proposée officiellement :

Séance	Intitulé	Dominante
1	Oral	Oral
2	Lecture	Lecture et expression orale
3	J'apprendsen vocabulaire	Orale et écrite
4	J'apprends.....en grammaire	Orale et écrite
5	J'apprends.....en conjugaison	Orale et écrite
6	J'apprends.....en orthographe	Orale et écrite
7	Je m'entraîne.....à écrire	Orale et préparation à l'écrit
8	Production écrite	Expression écrite
9	Je corrige mon paragraphe	Expression écrite
10	Je découvre une longue histoire	Lecture documentaire
11	Évaluation	Exercices écrits

A la fin de chaque séquence, après l'activité de production écrite, une grille d'auto évaluation intitulée « je corrige mon paragraphe » est proposée. Cette grille comporte quelques indicateurs essentiels de la compétence d'écriture à installer.

La conduite des activités s'articule sur deux axes :

a- Les activités de compréhension : sont diversifiées :

La première séance de chaque séquence le met en situation de réception d'un « message » lu par l'enseignant de la manière la plus expressive possible. Des questions de vérifications de la compréhension seront autant d'occasions pour l'élève de prendre la parole. Une trace écrite pourra figurer, sous forme d'une réponse à une question de synthèse, sur son cahier.

La deuxième séance met l'élève visuellement avec un support écrit. Il va lire, s'appropriier le sens de l'écrit et répondre, oralement, à des questions dont le nombre, la forme et la pertinence sont laissés à l'appréciation de l'enseignant.

Il est évident que lors de ces 2 séances, l'élève est appelé à prendre la parole. La compréhension se vérifie par l'expression.

Les 2 séances suivantes sont à dominante linguistique : l'enseignant décidera quoi, du vocabulaire ou la grammaire, est plus à même de prolonger la 2^{ème} séance, d'affiner la compréhension du texte lu.

Deux séances de lecture-compréhension suivront. Au cours de la 1^{ère}, l'élève restituera par écrit sa compréhension du document, les questions figurant à la suite des textes étant des pistes que l'enseignant pourra mieux affiner.

Au cours de la seconde, l'élève est mis en situation de lecture autonome, de lecture-travail : il devra, seul, extraire l'information : une activité rudimentaire de prise de notes, de travail sur le brouillon pourra déjà être engagée.

Une troisième lecture, ludique et moins contraignante, amènera l'élève à aborder une histoire complète en douze (12) séances, déroulée sur toute l'année : c'est une lecture suivie et dirigée. L'enseignant, tout en veillant à la qualité de la lecture, s'assura de la compréhension de l'histoire, des événements vécus par les personnages. En aucun cas, cette séance ne se transformera en explication de texte.

b- Les activités d'expression :

Quant à elles, seront, selon l'objectif, le support...orales ou écrites des séances (la 1^{ère} et la 2^{ème} et la séance de préparation à l'écrit, par exemple sont à dominante orale, alors que d'autres sont à dominante écrite. La prédominance d'une forme n'exclut pas le recours à l'autre forme d'expression.

La séance de production écrite, proprement dite, est en fait l'aboutissement de tout un processus d'appropriation de savoirs et savoir-faire. Elle est mise en place lors d'une séance de préparation (où une situation similaire est proposée), conduite lors de la séance qui lui est réservée et reprise lors d'une activité de lecture remédiation.

Au niveau des contenus des séquences, les apprentissages linguistiques sont riches, les différents acquis linguistiques ont pour but essentiel de donner à l'élève les éléments nécessaires à l'amélioration de son expression tant orale qu'écrite dans différentes situations de communications.

L'enseignant peut, en fonction de ses objectifs à atteindre, choisir parmi les exercices proposés, ceux qui aideront l'élève à maîtriser la compétence visée. Ainsi donc, les points de longue se mettent au service de ces compétences.

A cet âge, il est important pour l'élève de connaître des règles, mais il aura été mis en situation de contribuer à leur construction et de posséder à leur utilisation dans des situations de communication tant orales qu'écrites.

4- Typologie, une lecture potentielle du manuel :

L'enseignement/apprentissage ne peut être efficace que s'il atteint un objectif, faire progresser l'apprenant en lui facilitant l'appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir être, cette appropriation ne se réalise que si tout les outils didactiques sont à la disposition des acteurs pédagogiques.

Les conditions favorables et les moyens adéquats peuvent simplifier et assurer l'apprentissage de l'apprenant.

« L'apprentissage constitue le moyen de rendre possible de nouvelles manières d'être et de faire. »⁽¹⁾

Les moyens choisis peuvent jouer sur le fond et la forme quand il s'agit d'un manuel scolaire.

La présentation du manuel est considérée comme l'un des moyens les plus efficaces dans un apprentissage. Elle permet à m'élève et aux parents de communiquer avec le manuel hors du milieu scolaire *« La présentation des manuels est une occasion de communiquer avec les familles à propos du travail personnel de l'élève. »⁽²⁾*. Si on parle de la présentation dans le manuel scolaire de l'élève, on désigne l'ordre et l'organisation des textes et des activités proposées par les élaborateurs et les auteurs. Cette présentation permet de

¹ BERBAUM Jean, Développer le capacité d'apprendre, E.S.F, 1991, p.30.

² GEORGES Julia , op, cit, p. 53.

faciliter et de simplifier l'apprentissage à l'élève. De plus l'ordre des activités joue un grand rôle dans l'apprentissage.

Dans le manuel scolaire de français de la 5^{ème} AP, une grande importance est accordée aux textes. Chaque projet débute par une page de l'Oral / Compréhension / production, suivie d'une page de lecture-compréhension, et après une phase de différentes activités (vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe) et les activités d'expression écrite, une nouvelle phase de lecture suivie et dirigée qui se termine par une séance d'évaluation /remédiation. Chaque projet commence par une page réservée à l'expression orale pour entraîner l'élève à l'expression verbale et à la communication en se basant sur une situation quelconque. Cette activité prépare l'élève à communiquer et à découvrir de nouveaux textes.

Bien qu'elle soit placée en deuxième position, l'activité de lecture reste toujours une activité très importante dans l'apprentissage d'une langue.

Les textes proposés sont lus, étudiés, et analysés par l'enseignant et l'élève en répondant aux questionnaires d'accompagnement.

Dans le manuel français de la 5^{ème} AP les textes proposés sont le plus souvent accompagnés d'un dessin, d'une photo ou une image pour faciliter à l'élève la compréhension du texte en lui présentant, soit les personnages du texte ou le lieu où se passe la scène.

Une autre grande importance est accordée aux activités (exercices) du manuel. Ces activités sont classées en deuxième position après les textes supports, ce qui explique la cohésion et la cohérence entre les deux.

Tous les exercices soit de vocabulaire, grammaire, conjugaison ou orthographe, sont de type : j'observe, je retiens, je m'exerce.

Face à ces nouveaux textes, l'élève se trouve devant d'autres difficultés au niveau de la structure de la phrase.

Pour répondre à ces questionnements, l'élève est invité à trouver des réponses et des solutions aux activités et aux exercices proposés.

Le choix des images, des dessins et des couleurs contribuent à la compréhension d'un sens plus large. Pour cette raison, les élaborateurs ont choisi ce moyen (l'illustration), puisqu'à cet âge les élèves sont jeunes, et l'image joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

L'ordre des activités, le choix des textes, des images et des couleurs sont considérés comme éléments facilitateurs, et qui donnent à l'apprenant la possibilité d'utiliser son manuel individuellement sans l'aide de son enseignant.

4-1. Typologie des textes :

« La notion de texte s'est éloignée de son sens quotidien pour devenir centrale en psychologie du langage et en psycholinguistique où elle désigne l'ensemble des énoncés oraux ou écrits produits par un sujet dans le but de constituer une unité de communication (Bronckarte Fayo l).⁽¹⁾

En linguistique de l'énonciation *« Tout texte est d'abord le produit d'une situation de communication où le locuteur (dans un texte sonore) ou le scripteur (dans un texte écrit) exprime au sens large une intention énonciative ; chacun d'eux veut informer, convaincre, séduire, amuser son interlocuteur ou son lecteur »⁽²⁾, «Produit d'une situation de communication où le lecteur/scripteur exprime une intention à travers un discours aux modes différentes, réalisé par des actes de paroles choisies en fonction de la situation. »⁽³⁾.*

¹ CUQ Jean-Pierre, op, p. 236.

² ROBERT Jean-Pierre, op, cit, p.148.

³ Ibid.

Dans la langue usuelle, le texte désigne soit « *Un ensemble fini d'énoncés qui constituent un écrit significatif.* »⁽¹⁾, comme un texte d'un roman, soit « *Un ensemble de documents relatifs à une discipline ou à une culture donnée.* »⁽²⁾, comme les textes juridiques, les textes grecs, soit « *L'extrait d'une œuvre.* »⁽³⁾.

Le point commun de toutes ces définitions c'est que le texte est un ensemble d'énoncés oraux ou écrits produit par un sujet à partir d'une situation de communication là où le locuteur/scripteur exprime une intention par le biais des actes de paroles qui dépendent de situation.

On peut dire aussi que le texte est un moyen de contact qui relie deux éléments dans une communication et les pousse à communiquer, il peut être oral ou écrit, ces éléments sont l'émetteur et le récepteur.

Or, la question qui se pose c'est quels types de textes doit-on choisir pour faire lire les élèves ? D'une autre manière, quel est le genre du texte qui peut intéresser l'apprenant.

Depuis des années, le milieu scolaire est sensibilisé à l'importance de faire lire aux élèves des types de textes variés. Avant seul les textes narratifs faisaient grande partie des manuels. Aujourd'hui, la plupart des manuels contiennent pratiquement du moins différents types de textes dont la proportion est équilibrée.

Après avoir examiné le contenu du manuel scolaire de la 5ème AP, nous avons découvert trois types de textes :

- 1- Textes narratifs.
- 2- Textes documentaires.
- 3- Textes descriptifs.

¹ Jean-Pierre ROBERT, op, cit, p.148.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

Les thèmes proposés :

Dans la continuité des thèmes abordés en 3e et 4e AP, le programme thématique prend en charge une ouverture plus large sur le monde. Les thèmes nouveaux sont inscrits en gras.

Nous avons remarqué que les supports proposés aux élèves sont suffisamment variés pour pouvoir mener à bien les activités et favoriser les apprentissages.

Aussi la sélection pourra-t-elle s'organiser autour de la fonction des documents et des thèmes : textes qui racontent, qui décrivent, qui expliquent... Ils peuvent être accompagnés d'illustrations pour faciliter l'accès au sens à l'élève. Ce sont essentiellement des textes et des supports :

- à dominante poétique : chansons, comptines, charades, devinettes, poèmes,...
- qui présentent un échange verbal : dialogues, saynètes, questionnaires, interviews...
- qui racontent : contes merveilleux, récits d'aventures, bandes dessinées, lettres, récits de vie,...
- qui décrivent : fiches techniques (animaux, plantes, métiers,), fiches de lecture, listes, portraits...
- qui expliquent : textes documentaires, processus de fabrication...
- qui disent comment faire : recettes de cuisine, notices de fabrication, notices de montage, modes d'emploi, listes de conseils, listes d'instructions et de consignes, règlements, règles de jeux...
- qui visent à convaincre : affiches publicitaires et affiches d'information (santé, hygiène, code de la route...), textos, slogans... Les activités, à l'intérieur de la séance, seront alternées et réparties dans le respect des impératifs tout en prenant en considération les besoins et les rythmes des élèves.

Dans le cadre des types des textes, nous trouvons trois moments de lecture:

1er texte : Oral : compréhension/production.

2ème texte : Lecture : compréhension de texte.

3ème texte : Lecture suivie et dirigée.

Tous les textes proposés sont suivis de questions de contrôle en bas de chaque texte, le fait qui facilite la compréhension et la production de l'apprenant.

A mentionner, que la lecture suivie et dirigée, garde le même thème – Le cross impossible -, longue histoire fragmentée qui se déroule durant toute l'année.

Déroulement des séances de lecture d'1 séquence de projet (sur 2 semaines):

H S	1ère semaine	2ème semaine
1h 30 mn	-Oral : compréhension/production -1h 30 mn - Lecture : compréhension de texte	-Conjugaison - Orthographe - Lecture suivie et dirigée
1h 30 mn	-Texte : activités de lecture - Vocabulaire : exercices écrits	- Production écrite - Évaluation
1h 30 mn	-Grammaire : exercices écrits - Préparation à la production écrite	-Grammaire : exercices écrits - Préparation à la production écrite
45 mn	- Remédiation	-Remédiation

Si nous parlons des textes, nous devons parler aussi des auteurs et écrivains de ces textes, ce que nous retenons, c'est que :

- 1- Dans la majorité des textes, l'auteur est cité, sauf, dans quelques textes, le texte est anonyme.
- 2- Presque tous les écrivains ou auteurs sont des étrangers, précisément, des français, sauf, deux écrivains algériens qui apparaissent dans le tout le manuel (Assia DJABBAR et Taous AMROUCHE)

4-1. Typologie des images

En didactique des langues, et avec les approches actuelles l'image occupe une place très importante, elle est l'un des auxiliaires de l'apprentissage. « *En pédagogie, l'image est (un auxiliaire visuel) qui favorise la compréhension et la production.* » ⁽¹⁾. En didactique, on peut distinguer plusieurs sortes d'image ; image pure et simple, l'image codée, l'image situationnelle et finalement, l'image fonctionnelle.

Son rôle dépasse le côté décoratif et attrayant, elle permet de faciliter le travail de l'enseignant, elle favorise chez l'apprenant sa faculté d'anticipation, sert de support, de déclencheur aux diverses activités orales ou écrites.

Les travaux de Michel Tardy (cité dans le français dans le monde n°137, Image et enseignement du français) montrent que l'image « *Possède un caractère culturel spécifique qui varie selon l'appartenance aux sociétés et à leurs cultures.* » ⁽²⁾.

Aussi, les travaux de Sophie Moirand ont montré que les textes sont aussi des images. On peut dire que l'image peut être un texte, c'est-à-dire que l'apprenant peut comprendre un message ou un texte à partir d'une image ou d'un ensemble cohérent d'images.

¹ ROBERT Jean-Pierre, op, cit, p. 88.

² Ibid.

Nous avons remarqué que l'image varie selon les types des manuels, le public auquel elle s'adresse et bien sûr le niveau de l'enseignement.

Donc, l'image n'est pas gratuite, elle est porteuse de message, le fait qui facilite la tâche de l'apprenant au niveau de la compréhension, l'expression et la production d'un discours.

Le message virtuel attire l'attention des apprenants sur les gestes et éléments non linguistiques qui permettent d'appréhender la situation plus globalement.

Si on parle d'image, le cas nous oblige de parler des couleurs. L'image en couleur est très significative, et même en noir et blanc, elle est aussi significative, car la couleur joue un grand rôle dans l'interprétation d'une image.

Pourtant, il faut bien savoir que les couleurs ont un langage car le choix d'une couleur n'est pas anodin ou gratuit. Ce choix est révélateur de nos goûts et on peut même délivrer un message à travers les couleurs. Elles sont également présentes dans nos expressions.

La couleur est pour l'apprenant la première accroche visuelle, c'est un moyen de captation de l'attention. Une image peut être peu importante, aussi peu signifiante pour un apprenant ou précisément pour un élève, elle n'attire pas l'attention mais si on ajoute l'élément couleur, l'image aura plusieurs sens. Elle peut même animer la réflexion chez l'apprenant.

Le choix des images et des couleurs est très important surtout dans les manuels destinés à des apprenants entre 6 et 14 ans, et des fois plus.

L'élève, à cet âge ci, a besoin de quelques moyens qui l'attirent vers l'apprentissage. Le choix des couleurs ne doit pas se faire aléatoirement.

Or, nous avons remarqué que le manuel de la 5^{ème} AP est abondamment illustré.

Dès la page de garde, et de première vue, on sait que c'est un livre destiné à un écolier de jeune âge, trois élèves qui embellissent la page, qui prennent de différentes positions : une apprenante assise en train de réviser, un apprenant qui lit en souriant, son emplacement est sur le chiffre 5, c'est comme il annonce son niveau, le troisième élève, en bas, son cartable à dos, il marche consciemment, la tête levée, c'est comme il prend le chemin d'un mont ou un endroit élevé, vif dynamisme vers le savoir... tous les trois se répartissent avec la graphie de l'intitulé : Mon livre de **Français- 5^{ème}** AP.

L'écriture du mot : (Français) et le chiffre (5) en gras, nous paraît significative, c'est pour attirer l'attention de l'apprenant en lui disant: Tu es face à l'apprentissage d'une nouvelle langue, qui est le français, ainsi valoriser son niveau, qui est estimable de part de tous les partenaires.

Les images sont bien adaptées soit avec les titres des textes, soit avec les activités à réaliser.

En lecture, l'image suit presque tous les textes, c'est une deuxième lecture qui accompagne la lecture du texte, c'est un outil de fixation des apprentissages. Elle est de type enfantin, qui va parallèlement avec le titre, le fait qui va motiver l'élève, son exploitation aide à la compréhension et favorise l'expression orale ou écrite.

Elle est considérée comme complément d'information, qui est d'ordre général : ces informations sensibilisent l'apprenant à ce qui se passe autour de lui, en commençant par la famille, l'environnement, la société et l'humanité d'une façon générale.

Les valeurs sont présentes à travers l'image, nous citons : la solidarité, le civisme, le respect de l'autrui et de l'environnement, la reconnaissance des métiers, la valeur du travail, l'entraide...etc.

D'une façon générale, nous avons retenu une note, c'est que les concepteurs du manuel de la 5^{ème} AP, ont bien choisi les images, l'apprenant se trouvera soutenu, informé et enrichi par un véritable support, qui est l'image.

Dans un autre volet, nous allons discuter les couleurs utilisées. Pour la couverture, la couleur dominante est : bleue claire, nous avons constaté que le choix de la couleur est très significatif, car la couleur bleue renvoie à la connaissance et à l'intelligence après, elle inspire le calme, favorise l'imagination, le rêve et l'intuition. C'est aussi l'esprit de la communication, de l'expression de soi et de la créativité. Au dos de la couverture, nous avons remarqué trois couleurs qui se succèdent selon un format courbé, ces couleurs sont : le rouge, le vert et le blanc, une symbolisation très claire de la patrie (le drapeau de notre pays).

Les pages qui suivent (5 pages), portant la présentation et la tables des matières sont colorées de marron brique.

Pour chaque projet, une couleur spécifique qui le caractérise :

- Projet 1 : Le vert.
- Projet 2 : Le rose.
- Projet 3 : Le bleu.
- Projet 4 : Le violet.

4-3. Typologie des activités

Après avoir examiné l'ensemble des activités programmées, nous avons remarqué :

Dans un premier temps qu'elles sont conduites en vue de développer l'une ou l'autre des compétences en :

Oral/réception. Oral/production-

Écrit/réception. Orale/production.

Dans un deuxième temps, ces activités sont diversifiées.

Dans un troisième temps, elles sont réparties en deux grands titres « Maîtrise de la langue » et « Activités d'écritures ».

La première activité qui est la « Maîtrise de la langue » est constituée de 4 types d'exercices ; des exercices de vocabulaire, de grammaire, de conjugaison et d'orthographe. Évidemment, derrière tout exercice, il y a toujours un objectif fixé d'avance, mais, il nous paraît utile de connaître la signification de la notion « exercice ».

« Bien que ce terme soit souvent employé au sens qu'activité apprentissage, l'exercice renvoie à un travail méthodique, formel, systématique, homogène, ciblé vers un objectif (spécifique). »⁽¹⁾.

Au sein d'un ensemble construit d'activités, l'exercice est conçu pour répondre à une difficulté particulière. Même s'il est souvent relié au travail grammatical « *On peut l'utiliser pour désigner l'ensemble des travaux d'apprentissage linguistique et communicatif.* »⁽²⁾

En didactique des langues, On a défini l'exercice *comme « Un travail précis avec un objectif spécifique, entrant dans le cadre d'une méthodologie et destiné soit à faire acquérir à l'apprenant un savoir ou un savoir-faire, soit à contrôler si ce savoir ou ce savoir faire ont été acquis, ce travail peut être d'ordre phonétique, lexical, grammatical ou discursifs. »* ⁽³⁾

¹ CUQ Jean-Pierre, op, p.94.

² Ibid.

³ ROBERT Jean-Pierre , .op, cit, p.7.

A savoir que, l'exercice soit oral ou écrit, il fait partie intégrante du travail sur la langue.

Le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison et l'orthographe se complètent dans la langue française car on ne peut pas négliger leur rôle dans l'apprentissage du français. On peut les appeler les éléments constitutifs de la langue.

L'élève a toujours besoin d'outils pour comprendre et produire des énoncés. C'est pourquoi, comme le dit le journal officiel « *La langue ne sera pas étudiée en tant que système mais en tant qu'outil au service de pratique langagière et communicative.* » ⁽¹⁾

Les activités proposées dans la rubrique de la « Maîtrise de la langue » sont intégrées dans le cadre du projet. Elles visent l'acquisition de notions et de structures linguistiques représentatives des types de textes au programme.

Les exercices de cette dernière ont des objectifs d'apprentissage, ils mènent l'élève à identifier les formes et les structures à partir de l'observation, à manipuler les formes et les structures en sachant opérer des substitutions, à bâtir une réflexion sur les faits de langue observés et à savoir réutiliser les formes et les structures apprises.

Chaque point de langue réalise un objet d'une démarche de découverte, c'est-à-dire, il doit découvrir tout seul la solution en s'appuyant sur l'observation des énoncés tirés des textes choisis comme support dans les activités de lecture.

Nous avons remarqué que toutes les activités à réaliser sont écrites en gras, la seule couleur qui domine est le rouge, selon le format suivant :

¹ CUQ Jean-Pierre, op, cit, p.246.

L'objet de chaque exercice, qui est l'objectif visé est mentionné juste en bas, en caractère gras et en grand format ; la couleur est celle du projet.

Nous proposons un exemple du projet 1 :

- J'apprends en...Vocabulaire.

Le champ lexical.

- J'apprends en...Grammaire.

Les types de phrases.

- J'apprends en...Conjugaison.

« Être » et « Avoir » au présent de l'indicatif.

- J'apprends en...Orthographe.

La ponctuation.

La démarche de toute activité se déroule selon trois étapes :

1- J'observe.

2- Je retiens.

3- Je m'exerce.

La première étape est un moment d'observation, le modèle est tiré du texte de lecture.

La deuxième étape est consacré à retenir la règle, le canevas de cette dernière est présenté dans un encadré au milieu de chaque type d'exercices. Ces règles pourront être des outils de référence auxquels l'élève aura recours quand il aura besoin plus tard.

La troisième étape est un moment de réalisation de l'activité, l'apprenant s'entraîner-en suivant la consigne donnée.

L'emploi de "Je", c'est pour désigner l'apprenant comme personne qui est mis au centre de son apprentissage, il doit accomplir de diverses tâches, donc, il est l'acteur le plus important ; actif, dynamique et autonome.

Nous retenons qu'en vocabulaire les activités proposées visent à rendre l'élève capable de repérer les synonymes et les antonymes, il pourra composer des mot à l'aide des préfixes et des suffixes, il pourra même trouver les champs lexicaux en rapport avec les thèmes de la séquence ou le projet aussi habituer l'élève à utiliser le dictionnaire...etc.

En grammaire, il y a deux types d'activités qui se combinent, le premier type d'activités, celles, relevant de la grammaire du texte qui visent à doter l'élève de notions et procédés lui permettant de structurer sa production langagière (emploi des pronoms, usage de la caractérisation...etc.). Le deuxième type, celles, relevant de la grammaire de la phrase qui visent la construction des codes de langue écrite (structure de phrases, transformation de phrase, accords, nature et fonction des catégories grammaticales...etc.)

En conjugaison, les activités ne se limitent pas à un travail mécanique qui se base sur la classification des verbes, leurs règles de composition et leurs terminaisons...etc.

En orthographe, les activités visent beaucoup plus quelques problèmes que rencontrent fréquemment les élèves comme la transcription des homonymes, l'accord, le doublement des consonnes...etc.

Concernant la deuxième rubrique, contenant les «Activités d'écriture », les exercices se font en deux séances : 1er jet et 2ème jet, deux moments qui permettent à l'apprenant de développer et renforcer sa production et son expression écrite, il saura aussi définir et réaliser un plan à son projet d'écriture, suivie d'une étape de correction, qui est la dernière.

Les activités sont présentées de la manière suivante :

- Je m'entraîne à... écrire. (1er jet), première étape qui est formée souvent de deux exercices qui servent comme à un entraînement à des tâches d'écriture longue qui se poursuit des fois sur plusieurs séquences. Au cours de ces activités, l'élève pourra réutiliser les notions et procédés étudiés dans l'activité de la « Maîtrise de la langue ». Il pourra produire des écrits proches de ceux qui sont attendus à la fin de chaque projet ou séquence.

- Production écrite. (2ème jet), deuxième étape où l'élève se trouve en situation de production en faisant appel aux notions déjà acquises, celle-ci est semi guidée, elle passe généralement par :

- 1- Donner la consigne.
- 2- Rappel : (N'oublie pas de :).
- 3- Production écrite : il s'agit de la tâche de l'apprenant.
- 4- Enfin, c'est l'étape de la correction, appelée :

(Je corrige mon paragraphe) :

C'est une grille d'auto évaluation, elle comporte quelques indicateurs essentiels de la compétence d'écriture à installer, ainsi, des éléments relatifs au type de texte à produire, à son organisation, aux points de langues à investir, à l'orthographe...etc, C'est un moment de relecture, l'élève relit son texte tout seul, corrige ses erreurs (contenu et forme), tout cela se passe dans le cadre de l'autocorrection, l'apprenant doit prendre le risque et savoir qu'il est autonome, donc, il doit résoudre et trouver des solutions à tous ses problèmes.

A la fin de chaque projet, qui n'est pas une fin en soi, une activité est proposée de type : étude de texte, dans le but de confronter les apprenants à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage significatives.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Conclusion générale

L'élaboration d'un matériel didactique est devenue indispensable, il n'est plus question de proposer aux apprenants de jeune âge des manuels linéaires.

« *Un manuel scolaire ne vaut que par l'utilisation qu'on en fait !* »⁽¹⁾

Un manuel poursuit de manière plus ou moins prononcée plusieurs fonctions : (transmission de connaissances, développement de capacités et de compétences, consolidation de l'acquis, évaluation de l'acquis, aide à l'intégration des acquis, source, éducation sociale et culturelle...etc.).

Ainsi, un manuel orienté principalement vers la transmission de connaissances exercera la plupart du temps une fonction importante de référence, voire d'éducation sociale et culturelle. S'il propose également des exercices, la fonction de consolidation de l'acquis sera présente.

La pédagogie par objectifs a eu le grand mérite de mettre en évidence le fait que ce qui compte avant tout est que l'élève sache "faire" quelque chose, au-delà de la simple acquisition de connaissances, de savoirs. Cependant le risque est de, déboucher sur la maîtrise d'un certain nombre de savoir-faire, tous aussi importants les uns que les autres, mais séparés les uns des autres, sans constituer un tout intégré permettant d'affronter une situation réelle de manière performante.

Notre étude a permis de montrer que l'ignorance du manuel scolaire comme support réel peut rendre l'enseignement du FLE totalement boiteux, et qui se répercute certainement sur l'apprentissage de l'apprenant. En d'autres mots, nos

¹ Préambule des programmes de l'école primaire de 2007 : BO HS n°5 du 12 avril 2007, ME, France, éd, 2007, www.savoirlivre.fr

étudiants, qui seraient de futurs enseignants, ont enfin, un support à la main, sous forme d'étude analytique, de la part d'un collègue expert.

Or, les manuels sont conçus comme des recueils de textes, d'exercices spécialisés dans un champ disciplinaire. Ils sont très souvent accompagnés d'un livre du maître et d'un cahier d'activités. Le livret du maître est indissociable du manuel scolaire pour une bonne mise en situation pédagogique.

Cependant, il est important pour le professeur des écoles de s'approprier la mise en œuvre pédagogique et l'utilisation du manuel scolaire afin de prendre en compte les besoins et les ressources de la classe.

L'enseignant se doit d'adapter, de modifier les déclencheurs les remédiations, les exercices, la trace écrite et les critères de réussite pour les élèves de sa classe.

A savoir que :

- Le manuel scolaire doit être un livre de référence, de lecture qui applique strictement les programmes

Officiels.

- Le manuel scolaire doit avoir deux parties distinctes ou explicites : partie connaissances, parties exercices et documents.
- Le manuel scolaire doit assurer une continuité dans les apprentissages et respecter le principe des cycles d'enseignement.
- Le manuel scolaire doit assurer une transversalité des savoirs et des savoirs faire.
- Le manuel scolaire doit être une référence et un lien entre l'enseignant, l'élève et les parents.

A ce point, nous sommes cependant convaincus de la nécessité de mettre l'accent sur le manuel scolaire qui constitue un véritable guide de ressources

pédagogiques, sa présence représente le nœud ou le lien qui rassemble tous les acteurs de l'éducation, et plus particulièrement :

1- Le manuel pour l'enseignant :

- établit une cohérence dans les apprentissages et une continuité dans le cycle,
- facilite le travail de préparation,
- rappelle à l'enseignant des connaissances qu'il a pu oublier,
- souligne les obstacles que peuvent rencontrer les élèves (certains manuels proposent des dispositifs de remédiation).

L'on remarque souvent que le guide du maître n'est pas assez utilisé ; pourtant il doit rester le complément inséparable du livre de l'élève car il est aussi un outil de formation pour le débutant comme pour le maître « confirmé »

Toutefois un manuel ne s'utilise pas seul ; il est souvent complété par d'autres outils : fichiers, transparents, livrets pédagogiques et CD-Rom.

2- Le manuel pour l'élève :

- permet à l'élève de maîtriser son entrée dans les apprentissages : il sait ce qu'il apprend,
- est un espace d'initiative, de recherches et d'autonomie.

On peut penser que le manuel qui va de l'école à la maison, permet une meilleure communication, surtout avec les familles dans lesquelles le livre est absent.

3- Le manuel pour les parents :

- devient un outil rassurant pour les parents qui pourront mieux aider leur enfant dans son travail et suivre la progression de l'enseignant,

- c'est un outil de communication et un référent à partir duquel l'enseignant et les parents pourront, ensemble, échanger sur les progrès effectués par l'enfant.

Nous avons noté selon les orientations officielles que l'enseignement actuel s'articule sur la pédagogie de projet, qui donne certainement du sens aux apprentissages, c'est-à-dire, favoriser le réinvestissement des acquis à partir de la réalisation de tâches. Ainsi, la conception du manuel de la 5^{ème} AP s'est effectuée à partir de la traduction du nouveau programme de français fondée sur une théorie de l'apprentissage qu'est le constructivisme.

Les contenus du manuel s'appuient sur l'approche communicative et place l'apprenant au centre de son apprentissage.

De plus, nous avons prouvé, par la recherche dans les guides officiels des manuels scolaires, en Algérie ou ailleurs, et par l'analyse du plongeon dans internet et du développement des sites spécialisés comme celui de : Tout savoir sur le manuel.

Il nous semble très clair, et nous ne pouvons dire autre chose que, le manuel scolaire constitue un véritable guide de ressources pédagogiques, il est un outil de médiation entre tous les acteurs de l'éducation, sa sélection doit relever d'un choix structuré.

Enfin, il nous semble important d'attirer l'attention sur la nécessité de laisser un certain degré d'ouverture aux manuels conçus dans une perspective intégrative. Nous pensons même que ces manuels devraient être les plus ouverts possibles. Pour cela, ils gagneraient à être conçus comme un support à compléter ou à utiliser de façon différente selon des contextes spécifiques. De tels manuels proposent des situations qui exigent de l'élève ou de l'enseignant d'apporter un certain nombre d'éléments pour les résoudre. Ils suscitent la recherche et l'utilisation de références. Un manuel ouvert n'est pas utilisé de manière

Linéaire, de la première à la dernière page. Sa conception permet de faire appel à l'une ou l'autre de ses parties en fonction des besoins. En ce sens, ces manuels sont plus des points de départ que des points d'arrivée.

Est-il possible de parler aujourd'hui des manuels scolaires sans aborder la relation qui peut exister entre ceux-ci et les NTIC, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ?

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A- Ouvrages pédagogiques :

- 1- BENDIHA Djamel, L' UTILISATION DE LA BANDE DESSINÉE COMME SUPPORT DIDCTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE, MÉMOIRE DE MAGISTÈRE EN LETTRES FRANÇAISES, Université El- Hadj Lakhdar, BATNA, p.1, Promotion 2005.
- 2- BERBAUM Jean, Développer la capacité d'apprendre, E.S.F, 1991
- 3- Cf. Référentiel Général des Programmes,
- 4- CUQ Jean-Pierre, Dictionnaire de Didactique du Français, CLÉ International, France, 2003.
- 5- Décret n° 2004 – 922 du 31 août 2004 relatif au prix scolaire.
- 6- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation.
- 7- Dictionnaire PETIT ROBERT, 1990.
- 8- EL GHALI in le manuel scolaire : réalités et perspectives.
- 9- GEORGES Julia, Organiser et planifier sa classe, Hatier, Paris, 1997.
- 10- GOUPIL Georgette, Guy LUSIGNAN, Apprentissage et enseignement en milieu scolaire, Gaëtan Morin, éditeur itée, Canada, 1993.
- 11- JONNAERT Philippe, VANDER BORGHT Cécile, DEFISE Rosette, DEBEURME Godelieve, SINOTTE Stéphane, Créer des conditions d'apprentissage, De Boeck, Belgique, 2002.
- 12- La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008).
- 13- Nous référons à notre expérience d'enseignement du FLE.
- 14- PARADIS, P. Guide pratique des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, édition Guérin, éd, 2006.

- 15- Pluri-dictionnaire Larousse, Le dictionnaire des collègues, 1990.
- 16- Programme de la langue française, MEN, Commissions Nationale Des Programmes, Imprimerie de l'Office National d'Enseignement et de Formation à Distance, éd, Décembre 2003.
- 17- ROBERT Jean – Pierre, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Ophrys, France, 2002.
- 18- UNESCO in l'homme en photo, l'auteur du texte, Cahier de CRELEF n°37, Faculté des lettres, Université de Besançon

B- Manuels Scolaires :

- 1- Guides Pédagogiques des Manuels de Français, 3° AP- 4° AP- 5° AP, MEN, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, éd, juin 2012.
- 2- Guide du Maître Français, 2° Année primaire, MEN, ONPS, 2004-2005.
- 3- Guide du Maître, Français 4° Année Primaire, MEN, ONPS. Année d'application, 2006.
- 4- Document d'accompagnement du programme de la 5^{ème} AP, MEN, éd, juillet 2006.
- 5- Document d'accompagnement des programmes de la 4^{ème} Année Primaire, MEN, COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES, ONPS, éd, juillet 2005.
- 6- Mon livre de Français, 5° AP, MEN, ONPS, éd, 2010-2011.
- 7- Programme de français, 5^{ème} ANNÉE FONDAMENTALE, MEN, Institut Pédagogique National, (1984-1985).
- 8- Programme de la langue française de la 2^{ème} AP, MEN, Commission Nationale Des Programmes, décembre 2003.
- 9- RÉAMÉNAGEMENT APPORTÉS AUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS DU 2^{ème} CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL , MEN, Direction des programmes, éd, septembre 1994.

10- XAVIER Roegiers, Directeur du BIEF L'approche par compétences dans l'école algérienne, présenté par, Pr. Boubekeur BENBOUZID, Ministre de l'Éducation Nationale, Novembre, 2006.

C- Revues :

- 1- L'Éducateur, Revue Algérienne de l'éducation, n°3 Janvier-Février, Alger 2005.
- 2- Didactique des disciplines scientifiques, Quoi enseigner ? Pour qui enseigner ? Comment enseigner ? MEN, Centre National de Formation des Cadres, Revue de l'Éducation et de la Formation, Numéro spécial 1992.

D- Articles- Sites électroniques :

- 1- Actes de la journée du 8 juin 2006 organisée par l'Esen et Savoir Livre, Intervention de Patrick Gambache, directeur adjoint des éd, Delagrave : le métier d'éditeur scolaire, ouverture de la journée par Danielle Rembault, responsable de la formation des inspecteurs du 1er degré à l'ESEN (École supérieure de l'Éducation nationale) et par Noëlle Simonot, directrice de l'association Savoir Livre et représentante du SNE (Syndicat national de l'édition), www.savoirlivre.fr
- 2- BENSALAH Bachir, GUERID Khaled, Université de Biskra, Impact du milieu extra scolaire dans l'enseignement de la lecture en FLE à l'école primaire. Synergies, Algérie n° 12 – 2011, pp. 173-180.
www.ressources-cla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie12/bachir_bensalah.pdf
- 3- BENDIEB Aberkane Mehdi, Bonjour le Songueur,
www.beninstidjam14200.fr/...4/1-le-francais-en...
- 4- BORNEIGEN Dominique, doyen du groupe histoire et géographie, La documentation française, le manuel scolaire, INSPECTION

- GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MENRT, éd, juin 1998. www.savoirlivre.fr
- 5- CHERDON, AU SALON DE L'ÉDUCATION – NAMUR 17 OCTOBRE 2007, FORUM NORD, Quel avenir pour le manuel scolaire ? www.assucopie.be/...avenir%20pour%20le%20manuel
- 6- Collectif des documentalistes, SNES Clermont, 29 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont Fd, France. www.clermont.snes.edu
- 7- FERRY Jules, *circulaire aux recteurs - 7 octobre 1879*, La documentation Française : Le Manuel scolaire, juin, 1998, <http://onl.inrp.fr/ONL>
- 8- GÉRARD F-M, Quel avenir pour le manuel scolaire ? www.assucopie.be/...avenir%20pour%20le%20manuel
- 9- KHERBOUCHE Karim, Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation, enseignant de français en Algérie et auteur, Blog : <http://français.enseignement.over-blog.com>
- 10- KANOVA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p88. Présenté par, Djamel Eddine SAYOUD, Le rôle de l'apprentissage de l'oral dans la remédiation, Institut De Formation Et De Perfectionnement Des Maitres - M.E.P 2010. www.magharebia.com
- 11- La documentation française, le manuel scolaire, Dominique BORNE IGEN, doyen du groupe histoire et géographie, INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MENRT, éd, juin 1998, <http://onl.inrp.fr/ONL>
- 12- Préambule des programmes de l'école primaire de 2007 : BO HS n°5 du 12 avril 2007, ME, France, éd, 2007, www.savoirlivre.fr